



Livre

2022

Published version

Public access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Vivre et travailler sans statut légal à Genève. Premiers constats de l'étude
Parchemins

Jackson, Yves-Laurent Julien; Burton-Jeangros, Claudine; Duvoisin, Aline; Consoli, Liala; Fakhoury, Julien

How to cite

JACKSON, Yves-Laurent Julien et al. Vivre et travailler sans statut légal à Genève. Premiers constats de l'étude Parchemins. Genève : Université de Genève, 2022.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:170599>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 08.08.2023 13:53

Sociograph n°57a

Sociological research studies

Vivre et travailler sans statut légal à Genève

Premiers constats de l'étude Parchemins

Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin,
Liala Consoli et Julien Fakhoury

IMMIGRATION



APPROVED

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ
INSTITUT DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

**VIVRE ET TRAVAILLER SANS
STATUT LÉGAL À GENÈVE :
PREMIERS CONSTATS DE
L'ÉTUDE PARCHEMINS**

**Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros,
Aline Duvoisin, Liala Consoli, Julien Fakhoury**

**avec la collaboration de Orphée Mouthuy et
Deborah Urrutia Rivas**

Sociograph n°57 a

Citation conseillée: Jackson Yves, Burton-Jeangros Claudine et al. (2022), *Vivre et travailler sans statut légal à Genève : premiers constats de l'étude Parchemins*. Genève, Université de Genève (Sociograph – Sociological Research Studies, 57 a)

ISBN: 978-2-940386-66-6

Publication sur Internet: www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	5
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9
LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE	9
L'OPÉRATION PAPYRUS	12
L'ÉTUDE PARCHEMINS	14
MÉTHODOLOGIE	17
RÉSULTATS	21
PROFILS DES MIGRANT.ES SANS-PAPIERS ET EN VOIE DE RÉGULARISATION	21
CONDITIONS DE LOGEMENT	36
RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET CONDITIONS D'EMPLOI	40
ÉTAT DE SANTÉ	55
QUALITÉ DE VIE	62
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	75
RÉFÉRENCES DE L'ÉTUDE PARCHEMINS	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractéristiques sociodémographiques des participant.es	22
Tableau 2: Envoi d'argent et visites au pays d'origine	27
Tableau 3: Situation conjugale et familiale	29
Tableau 4: Entourage et participation sociale	33
Tableau 5: Capacité de payer une facture imprévue de CHF 1500	42
Tableau 6: Situation professionnelle	43
Tableau 7: Part d'emplois déclarés	45
Tableau 8: Indicateurs de santé au travail	50
Tableau 9: Travailler en étant malade	54
Tableau 10: Indicateurs de santé	56
Tableau 11: Indicateurs de santé psychique	58

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Durée de séjour à Genève (années)	23
Figure 2 : Motivations de la migration (% , plusieurs réponses possibles)	24
Figure 3 : Âge au moment de la migration	25
Figure 4 : Enfants des participant.es	30
Figure 5 : Densité des logements (nombre de personnes par pièce)	37
Figure 6 : Loyers mensuels (en CHF)	39
Figure 7 : Conditions de logement, %	39
Figure 8 : Revenu annuel équivalent en fonction du statut légal (en CHF)	41
Figure 9 : Revenu annuel équivalent en fonction du sexe (en CHF)	42
Figure 10 : Secteurs d'activité	44
Figure 11 : Nombre d'employeur.ses	46
Figure 12 : Nombre d'heures de travail par semaine	47
Figure 13 : Salaire horaire (en CHF)	49
Figure 14 : Nombre de risques liés à l'emploi en fonction du statut légal	49
Figure 15 : Risques liés à l'emploi en fonction du statut légal	52
Figure 16 : Risques liés à l'emploi en fonction du sexe	53
Figure 17 : Types de soins auxquels les participant.es renoncent pour motif économique	61
Figure 18 : Satisfaction de la vie en général selon le statut légal (échelle de 0 à 10)	63
Figure 19 : Satisfaction des conditions de logements selon le statut légal (échelle de 0 à 10)	64
Figure 20 : Satisfaction de la situation financière selon le statut légal (échelle de 0 à 10)	65
Figure 21 : Comparaisons en matière de qualité de vie	66

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes migrantes qui ont accepté de participer à l'étude Parchemins. Elles ont pris le temps de rencontrer nos enquêteur.rices afin de rendre compte de leurs conditions de vie à Genève en situation irrégulière. Les données ainsi récoltées sont très précieuses pour décrire et comprendre leur réalité qui reste mal connue sur le plan scientifique. Elles sont également importantes pour accompagner les mesures politiques en matière de migration laborieuse irrégulière. Enfin, elles représentent une rare opportunité de donner une voix à une population le plus souvent invisible et muette.

En 2017, l'étude a démarré alors que le Professeur Giovanni Ferro-Luzzi réalisait, sur mandat du canton de Genève, une étude d'évaluation du projet pilote Papyrus. Il a contribué de manière significative à l'élaboration et la mise en place de l'étude Parchemins et nous le remercions vivement pour ses apports judicieux à notre démarche de recherche.

Notre recherche a par ailleurs bénéficié du fort soutien de partenaires de terrain, à savoir les professionnel.les travaillant dans les différentes associations du Canton, en particulier Caritas, le Centre de contact Suisses-immigrés (CCSI), le Centre social protestant (CSP), l'Entraide Protestante Suisse (EPER), les syndicats SIT et Unia. Ils et elles ont joué un rôle crucial dans l'accès aux personnes recrutées pour l'étude Parchemins. Nos échanges réguliers dans le déroulement du projet nourrissent la réflexion et l'action et nous tenons à les remercier pour leur intérêt et disponibilité. Nous sommes également reconnaissants au personnel de la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO)

des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'aide apportée à l'information et au recrutement des participants.

La conduite de l'étude Parchemins a profité des conseils pertinents des membres du comité scientifique mis en place dès le début de la recherche et régulièrement mobilisé depuis lors. Ainsi, nous adressons nos sincères remerciements à Patrick Bodenmann, Jean-Michel Bonvin, Pierre Chauvin, Delphine Courvoisier, Stéphane Cullati, Idris Guessous, Serge Houmard, Eric Widmer et Hans Wolff.

La recherche s'est révélée coûteuse en ressources humaines, la récolte de données quantitatives et qualitatives longitudinales nécessitant l'implication de nombreux.ses enquêteur.rices qui ont rendu possible la récolte de données de qualité. Nous remercions ici les stagiaires et étudiant.es pour leur intérêt et engagement, certain.es d'entre eux ayant d'ailleurs réalisé leur mémoire de fin d'études en lien avec l'étude (voir la liste des publications liées à l'étude en page 81).

Enfin, nous adressons nos remerciements aux nombreuses instances ayant apporté du soutien financier et administratif à l'étude Parchemins, à savoir le Rectorat, les Facultés des sciences de la société et de médecine, le Centre interdisciplinaire de gérontologie et d'étude de la vulnérabilité (CIGEV) et le Centre LIVES de l'Université de Genève, le Fonds national suisse pour la recherche scientifique, les Départements de la sécurité, population et de la santé ainsi que de la cohésion sociale du Canton de Genève, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), et la Fondation Safra.

INTRODUCTION

LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE

La migration internationale dite irrégulière est définie par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) comme « les mouvements qui ont lieu en dehors des normes réglementaires des pays d'origine, de transit et d'accueil » (International Organization for Migration, 2020). Les migrant.es peuvent ainsi se trouver en situation de séjour irrégulier (migrant.es sans-papiers ci-dessous) suite au prolongement d'un séjour après l'expiration du permis de séjour temporaire, d'un refus de demande d'asile ou de l'entrée dans le pays sans document migratoire valide (Kraler, 2009). Cette situation de migration, définie par les politiques et le cadre légal migratoire au sein de chaque pays, varie de manière substantielle selon les régions. L'existence et le maintien de cette condition dépendent largement des opportunités d'accès au marché du travail dans les pays de destination. La plupart des migrant.es sans-papiers sont employé.es de manière informelle dans des secteurs économiques peu qualifiés, insuffisamment protégés, mal rémunérés et exposés à un excès de risques sur le plan de la santé (Ahoenen, Porthé, et al., 2009; Benach, Muntaner, et al., 2011).

Ces personnes n'étant pas incluses dans les registres de population, les chiffres mentionnés par les organisations internationales, les autorités nationales et dans les études scientifiques sont basés sur des estimations établies par recoupement de différentes sources. L'OIM évoquait la présence de 20 à 30 millions de migrant.es sans-papiers dans le monde en 2010, mais il est probable que ces chiffres aient été influencés par les effets sanitaires, politiques et économiques de la pandémie de COVID-19. En effet, la mobilité internationale a été nettement ralentie par l'interruption

du trafic aérien et les fermetures de frontières et de nombreux migrant.es sont resté.es bloqué.es dans le pays d'accueil sans possibilité de retour au pays (International Organization for Migration, 2020). Selon le Pew Hispanic Center (2013), le nombre de migrant.es sans-papiers originaires d'Amérique latine établi.es aux États-Unis est passé de 8,4 millions en 2000 à 11,1 millions en 2014. Les effets des politiques migratoires des administrations successives ont influencé le nombre de migrant.es au cours des dernières années. L'Europe quant à elle hébergeait environ 1,9 à 3,8 millions de tel.les migrant.es en 2008 et la permanence des conflits armés au Proche et Moyen-Orient a augmenté la taille de cette population de manière significative (International Organization for Migration, 2016).

En Suisse, les dernières estimations publiées en 2015 évoquaient un total de 76'000 (marges : 58'000 à 105'000) personnes résidant sans statut légal sur le territoire (Morlok, Oswald, et al., 2015). La plupart d'entre elles résidaient en Suisse depuis 5 à 10 ans après être entrées sur le territoire national sans permis de séjour valable ou en tant que touristes, plutôt qu'après avoir outrepassé la durée d'un permis ou s'être vues refuser l'asile. Les personnes originaires d'Amérique du Sud et Centrale étaient les plus nombreuses, devant celles d'origine européenne, africaine ou asiatique. En Suisse, leur distribution géographique selon le genre dépendait des principaux secteurs d'activité. Dans les cantons urbains, les femmes travaillant dans le secteur domestique prédominaient alors que les hommes étaient plus nombreux dans les régions rurales, actifs dans l'agriculture, l'hôtellerie-restauration ou le bâtiment. De manière générale, ces migrant.es sont des adultes âgés de 18 à 40 ans (on estime que 12% sont mineurs et 28% ont plus de 40 ans) vivant en milieu urbain, le plus souvent sans conjoint.e, ni enfant. Sur le plan légal et administratif, les migrant.es sans-papiers ont droit à l'aide en situation de détresse, ont accès à l'éducation publique primaire et secondaire, sont assujetti.es à la loi sur l'Assurance-maladie (LAMal), ils ou elles peuvent bénéficier de subsides cantonaux et cotiser aux assurances sociales. Néanmoins, la majorité est employée sans contrat valable, ni déclarée aux assurances sociales (travail au noir) et n'est pas assurée

contre la maladie et l'accident (Efionayi-Mäder, Schönenberger, et al., 2010 ; Morlok, Oswald, et al., 2015).

Le canton de Genève abrite une population estimée à 10'000 - 15'000 migrant.es sans-papiers, comprenant des personnes seules en majorité, mais également des familles de deux à trois générations avec enfants nés et scolarisés à Genève (Morlok, Oswald, et al., 2015). Les principales communautés proviennent d'Amérique du Sud, d'Asie (essentiellement des Philippines), des Balkans et d'Afrique du Nord. Il y a une majorité marquée de femmes étant donné que le secteur domestique (nettoyage, garde d'enfants et de personnes âgées) est le principal fournisseur d'emplois et est peu accessible à l'inspection du travail (réalisée par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)). La particularité du canton de Genève est la forte implication des syndicats et d'associations de soutien aux travailleur.euses sans-papiers. Ceci a favorisé des avancées telles que l'accès facilité aux assurances sociales même en l'absence de contrats de travail formels et un nombre plus important de demandes de régularisations auprès des autorités fédérales comparé aux autres cantons (Efionayi-Mäder, Schönenberger, et al., 2010).

A Genève, les migrant.es sans-papiers, qui sont le plus souvent non assuré.es auprès de la LAMal, ont accès aux soins aux Hôpitaux universitaires de Genève par le biais de la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO). Des études menées à la CAMSCO ont permis d'illustrer certains besoins spécifiques en matière de santé au sein de cette population, notamment en lien avec des maladies infectieuses (Jackson, 2009), la santé sexuelle et reproductive (Wolff, Epiney, et al., 2008; Sebo, Jackson, et al., 2011) et le cumul de maladies chroniques (Jackson, Paignon, et al., 2018).

A ce jour, il n'existe pas suffisamment de données permettant d'évaluer les conditions de vie, la santé et le bien-être de façon globale des migrant.es sans-papiers. S'il existe des rapports en Suisse et en Europe, leurs constats s'appuient essentiellement sur des entretiens avec des experts du terrain (Levoy et al. 2003, Krenn

2009, Morlok 2015). Des travaux analysent les politiques migratoires et les programmes de régularisation (Chauvin, Garcés-Mascareñas, et al., 2013; Kraler, 2019) sous un angle comparatif. Les études s'intéressent par ailleurs plus souvent aux migrant.es relevant du domaine de l'asile (*i.e.* (Bertrand, 2020; Jauhainen et Tedeschi, 2021) qu'aux migrant.es économiques sans-papiers. De manière générale, les connaissances sur l'impact de la régularisation du statut légal des sans-papiers en matière de santé, de bien-être et de conditions de vie sont très lacunaires, voire absentes en Suisse et en Europe. Le contexte de la pandémie de COVID-19 a cependant brutalement mis en évidence l'absence de données empiriques sur cette population et ses conséquences pour la formulation de politiques publiques adéquates (Pelizza, Milan, et al., 2021).

L'OPÉRATION PAPHYRUS

Le cadre légal suisse permet aux migrant.es sans-papiers de solliciter un permis de résidence temporaire et renouvelable (permis B). Dans la pratique, ceci est restreint à des situations de force majeure souvent d'origine médicale (cas de rigueur). Les possibilités de régularisation du statut légal sont donc généralement très limitées. Le traitement de ces demandes au niveau des autorités cantonales diffère largement entre régions du pays bien que le cadre légal soit uniforme (Confédération suisse, 2020). Ainsi, à population de migrant.es sans-papiers comparable, le canton de Genève dépose chaque année entre 10 et 100 fois plus de demandes que celui de Zürich (Confédération suisse, 2020).

Le canton de Genève, de concert avec les autorités fédérales et plusieurs acteurs de la société civile (associations et syndicats membres du Collectif de soutien aux sans-papiers) a élaboré l'Opération Papyrus. Ce projet pilote de régularisation conditionnelle du statut légal de travailleur.es sans-papiers a été accompagné d'un volet de contrôle accru du travail non-déclaré (travail au noir) et d'un soutien au maintien en emploi des personnes régularisées. La base légale préexistante (articles 30 al. 1 let. b LEtr et 31

de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA; RS 142.201)), n'a pas été modifiée, mais un consensus a été trouvé pour établir des critères objectifs et transparents permettant le dépôt d'une demande de permis, même sans le soutien de l'employeur.se¹. En ce sens, l'opération Papyrus ne peut être apparentée à une amnistie. Les critères à remplir pour déposer un dossier incluaient : a) un séjour continu d'au moins 10 ans à Genève pour les individus seuls ou de 5 ans au moins pour les familles avec enfant(s) scolarisé(s) à Genève; b) une autonomie financière; c) l'absence de condamnation pénale; et d) des compétences linguistiques minimales en français (niveau A2).

Cette politique publique est unique en Suisse en ce sens qu'elle élimine la dimension aléatoire du traitement des requêtes de régularisation en vigueur au préalable. Il a été établi qu'en principe tout dossier remplissant les critères aboutirait à une autorisation de séjour. Les associations et syndicats étaient en charge d'aider les postulant.es à établir leur dossier administratif et d'en vérifier la validité. Lorsque les critères étaient remplis, le dossier était transmis aux autorités cantonales puis fédérales (Fakhoury, 2018).

Après une phase préliminaire lancée en 2015, l'opération Papyrus s'est officiellement déroulée de février 2017 à décembre 2018. Au total, 2883 personnes ont reçu un permis B, dont 1676 (58.1%) dans le cadre d'une demande en tant que membres d'une famille. La majorité des demandes concernaient des personnes employées dans l'économie domestique (Confédération suisse, 2020). L'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) a identifié que 30% des dossiers issus de ce secteur d'activité comportaient des relations de travail abusives dont la majorité a pu être mise en conformité. Les nouvelles déclarations aux assurances sociales d'employeur.ses de l'économie domestique *via* Chèque Service ont d'ailleurs amené un gain annuel de cotisations sociales de

●
¹ A noter que la LEtr a été remplacée par la LEI (Loi sur les étrangers et l'intégration) depuis le 01.01.2019.

5.7 millions de francs suisses². Néanmoins, dans la pratique, d'importants retards administratifs ont restreint le nombre de permis B effectivement délivrés dans l'intervalle prévu de 3 à 6 mois après le dépôt des dossiers. Ainsi nombre de personnes éligibles ayant demandé un permis dans le cadre de l'Opération Papyrus se sont retrouvées dans une situation intermédiaire, étant sorties de l'anonymat, mais sans la sécurité relative garantie par un permis de séjour, parfois pour des périodes allant jusqu'à plusieurs années (puisqu'encore observé en 2021). Une fois le projet pilote terminé, la procédure administrative habituelle a été remise en vigueur.

L'ÉTUDE PARCHEMINS

Saisissant l'opportunité de l'Opération Papyrus, l'étude Parchemins s'est donnée pour objectif de mesurer l'impact d'une politique publique innovante en Suisse sur la santé, le bien-être et les conditions de vie des migrant.es sans-papiers en suivant une cohorte de personnes sur plusieurs années. L'étude, lancée en automne 2017, est interdisciplinaire, rassemblant les compétences de chercheur.ses en médecine, sciences sociales et sciences économiques.

L'étude s'appuie sur la perspective des déterminants sociaux de la santé qui prend en considération les facteurs structurels, sociaux et individuels influençant les chances d'être en bonne santé. Si elle a été encore assez peu mobilisée en lien avec la migration (Castañeda, Holmes, et al., 2015), cette perspective s'avère particulièrement pertinente pour étudier comment un changement dans les politiques de migration, ici un programme de régularisation en tant que transformation des conditions structurelles, peut influencer l'état de santé. Ces déterminants sociaux influencent l'état de santé des individus, mais également leur bien-être qui y est étroitement lié.

●
² 1 franc suisse (CHF) = 0.9 euro et 1 US dollar au 31.12.2018

En effet, il est jugé important aujourd'hui de mesurer le bien-être des personnes, au-delà des ressources matérielles dont elles disposent. Cet indicateur permet d'évaluer la cohérence entre les opportunités ouvertes aux individus, à la fois par leurs caractéristiques individuelles, mais aussi celles du contexte dans lequel ils vivent, et leurs réalisations concrètes (Veenhoven, 2000). Ce possible décalage entre attentes et résultats est particulièrement important dans le cadre de la migration et justifie donc de s'intéresser à l'appréciation subjective par les individus de leur situation. Considérant les aspirations des migrant.es qui les ont poussé.es à s'établir dans un pays tiers malgré les difficultés rencontrées du fait de leur (absence de) statut, leur qualité de vie perçue offre une mesure de leur propre évaluation des coûts et bénéfices de leur parcours migratoire (Hendriks et Bartram, 2019). Les mesures du bien-être étant devenues relativement standard dans les enquêtes de population, il est possible par ailleurs de comparer les évaluations de groupes de population vivant dans des circonstances très hétérogènes.

Enfin, nous mobilisons la perspective du parcours de vie, assez peu intégrée dans la recherche sur la migration (Wingens, Windzio, et al., 2011). Elle permet cependant de s'intéresser aux trajectoires qui ont conduit des personnes à devenir des migrant.es sans-papiers éligibles pour un permis de séjour, puis d'évaluer les opportunités offertes par la régularisation en suivant les personnes au cours du temps. Si l'obtention d'un permis est susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie, elle représente également de nouvelles contraintes (payer des impôts, entrer en concurrence sur le marché du travail avec des travailleur.euses régulier.es, etc.) qui pourraient affecter l'état de santé et le bien-être, en tous les cas dans les premiers temps de la régularisation.

D'abord financée par des fondations privées et diverses administrations du canton, un financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique a permis d'assurer le suivi longitudinal sur plusieurs années des personnes recrutées dans l'étude. Le Centre national de recherche LIVES 'Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie' contribue également au financement

de la recherche. Une postdoctorante est responsable de la récolte des données et de leurs analyses. Deux doctorant.es en sociologie réalisent leur thèse de doctorat dans le cadre de l'étude. Au-delà de la valorisation académique des données issues de la recherche, l'étude a aussi offert au fil des années un lieu de formation des jeunes chercheur.ses à la pratique de la recherche. En effet, pour soutenir la récolte de données, des stagiaires en Master en santé globale, en médecine, en sociologie et en socioéconomie de l'Université de Genève ont été recruté.es au cours des différentes vagues de l'étude. Des étudiant.es des niveaux bachelor et master ont également été impliqués dans la récolte et l'analyse des données.

MÉTHODOLOGIE

L'étude Parchemins : *étude prospective de l'impact du programme de régularisation Papyrus sur la santé et les conditions de vie des migrants sans-papiers à Genève* a pour objectif de suivre des migrant.es sans-papiers sur une période de 4 ans afin d'avoir le temps d'évaluer les effets de l'obtention d'un permis de séjour sur leurs conditions de vie et leur état de santé (Jackson, Courvoisier, et al., 2019). Les participant.es ont été recruté.es à l'aide des associations impliquées dans l'Opération Papyrus et la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO). Lors de la première vague de récolte des données qui s'est déroulée entre 2017 et 2018, 464 personnes ont ainsi été recrutées. Elles avaient plus de 18 ans, étaient originaires de pays hors de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Elles vivaient à Genève depuis au moins 3 ans et prévoyaient d'y rester au moins encore 3 ans. Les migrant.es ayant déposé une demande d'asile ne font pas partie de l'étude. Les participant.es sont répartis ici en deux groupes : 1) les personnes se trouvant dans le processus de régularisation en ayant déposé un dossier ou ayant reçu un permis de séjour depuis moins de 3 mois, ci-après les 'visibles', et 2) les personnes ne remplissant pas les critères d'éligibilité ou ne souhaitant pas être régularisées, ci-après les 'invisibles'. Les données de la première vague de l'étude ne permettent pas encore d'évaluer les conséquences de l'obtention d'un permis de séjour, néanmoins nous considérons important de comparer ces deux groupes qui distinguent des migrant.es plus ou moins établi.es à Genève.

La méthodologie de recherche combine des données quantitatives récoltées par questionnaire et des données qualitatives issues d'entretiens approfondis. Le volet quantitatif prévoit 4 vagues successives de récolte des données, planifiées à un environ un an

d'intervalle entre 2017 et 2022. Un questionnaire standardisé est administré en face à face avec l'aide d'une tablette numérique. Le questionnaire existe en quatre langues (français, espagnol, portugais et anglais) et les personnes chargées de la récolte de données – à savoir des stagiaires et des étudiant.es en médecine, sciences sociales et économiques – sont sélectionnées de manière à couvrir les principales langues présentes dans la population étudiée. Au-delà des caractéristiques sociodémographiques des participant.es, le questionnaire évalue leurs conditions de vie (logement, qualité de vie), leurs conditions d'emploi, leur état de santé et l'accès aux soins. Afin de permettre des comparaisons avec la population résidente, certaines questions ont été reprises d'enquêtes suisses de routine, dont le Panel suisse des ménages (PSM)³ et l'Enquête suisse sur la santé (ESS)⁴.

Le volet qualitatif prévoit trois vagues de récolte de données et est mené auprès d'un sous-échantillon des personnes en voie de régularisation. Une des doctorant.es de l'étude Parchemins est chargée de récolter et analyser ces données. Entre mai 2018 et février 2019, 39 personnes ont été rencontrées. Sur la base des données quantitatives existantes, elles ont été choisies de manière à assurer une certaine diversité des profils selon le genre et l'origine. Les entretiens visent à approfondir les expériences et trajectoires des personnes sans-papiers ainsi que leurs aspirations.

Le protocole de l'étude a été approuvé par la Commission cantonale d'éthique de la recherche (CCER) en 2017.

Les résultats présentés ici portent uniquement sur la première vague quantitative réalisée entre 2017 et 2018, avec un échantillon de 464 personnes, ainsi que sur la première vague qualitative, réalisée entre 2018 et 2019 auprès de 39 participant.e.s. Les réponses

●
³ Panel suisse des ménages, hébergé par FORS à l'Université de Lausanne: <https://forscenter.ch/projects/swiss-household-panel/>, consulté le 23.12.2021

⁴ Enquête suisse sur la santé, réalisée par l'Office fédéral de la statistique: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/sgb.html>, consulté le 23.12.2021

sont systématiquement différenciées d'une part entre les femmes et les hommes, et d'autre part en fonction du statut légal avec d'un côté les migrant.es n'ayant pas demandé un permis de séjour (définis ici comme 'invisibles') et de l'autre ceux et celles ayant déposé un dossier, étant dans l'attente d'un retour de l'administration ou ayant déjà reçu leur permis de séjour (définis comme 'visibles'). Ces différences sont testées à l'aide de modèles statistiques bivariés usuels (test du Chi-2 et T-test en fonction du type de données étudiées). Les seuils suivants ont été retenus pour présenter les niveaux de significativité des résultats dans les tableaux et figures : *** p-valeur<0.01; ** p-valeur<0.05; * p-valeur<0.1; n.s. non significatif.

Par ailleurs, pour les comparaisons avec la population résidente dans le canton de Genève, les données d'enquête de population sont limitées aux réponses des personnes appartenant aux mêmes catégories d'âge (soit âgées entre 18 et 74 ans) et faisant partie de la population active. Ainsi, les données de 599 répondant.es à l'Enquête suisse sur la santé et de 210 répondant.es au Panel suisse des ménages sont mobilisées à différentes reprises.

RÉSULTATS

Les analyses descriptives présentées ici visent à documenter les conditions de vie et la santé des participant.es à l'étude Parchemins, recruté.es au début du programme de régularisation initié par l'Opération Papyrus. Comme évoqué plus haut, les données empiriques relatives à cette population restent peu nombreuses et l'étude Parchemins vise à combler ces lacunes, en rendant possible la description des parcours et caractéristiques des migrant.es économiques sans-papiers. La combinaison de données quantitatives issues de questionnaires standardisés et de données qualitatives provenant d'entretiens semi-directifs permet d'évaluer la distribution de leurs conditions de vie et de santé dans les différents domaines investigués, tout en offrant une compréhension plus fine des expériences de la vie sans-papiers. Après avoir décrit les caractéristiques sociodémographiques et les parcours migratoires des participant.es, nous présentons leurs conditions de travail, puis leur état de santé. Le chapitre se termine sur les données relatives à la satisfaction de la vie.

PROFILS DES MIGRANT.ES SANS-PAPIERS ET EN VOIE DE RÉGULARISATION

L'échantillon recruté en vague 1 (2017-2018) était composé en majorité de femmes (71.8%) avec un âge moyen de 44.2 ans (minimum 18 ans et maximum 74 ans). Les deux tiers des participant.es étaient originaires d'Amérique latine (principalement de la Bolivie et du Brésil), un cinquième provenait d'Asie (principalement des Philippines), un dixième d'Afrique et un dixième d'Europe de l'Est. Les trois quarts des participant.es avaient au moins un niveau

de formation secondaire, dont 22.8% un niveau tertiaire (Tableau 1).

Au moment du recrutement pour l'étude Parchemins, un tiers n'avait entrepris aucune démarche de régularisation, le plus souvent en raison de leur non-éligibilité pour déposer une demande de permis, mais aussi chez certain.es par choix délibéré. La moitié avait soumis ou préparé un dossier de régularisation, seule une minorité (16.4%) avait déjà obtenu un titre de séjour (depuis moins de 3 mois) (Tableau 1).

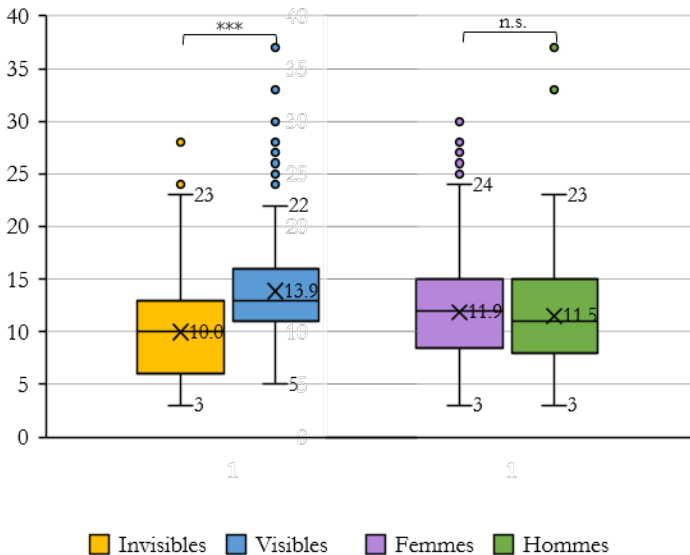
Tableau 1: Caractéristiques sociodémographiques des participant.es

N=464		n	(%)
Sexe			
	Femmes	333	(71.8)
	Hommes	131	(28.2)
Âge (moyenne et écart-type)		44.2	(10.5)
Origine			
	Amérique latine	295	(63.6)
	Asie	93	(20.0)
	Europe de l'Est	40	(8.6)
	Afrique	36	(7.8)
Niveau de formation			
	Primaire	108	(23.3)
	Secondaire	250	(53.9)
	Tertiaire	106	(22.8)
Procédure de régularisation (groupe)			
	Aucune (invisibles)	149	(32.1)
	Dossier en préparation (visibles)	102	(22.0)
	Dossier soumis aux autorités (visibles)	137	(29.5)
	Régularisation obtenue (visibles)	76	(16.4)

Les participant.es en procédure de régularisation (visibles) étaient à Genève depuis plus longtemps (en moyenne 13.9 ans)

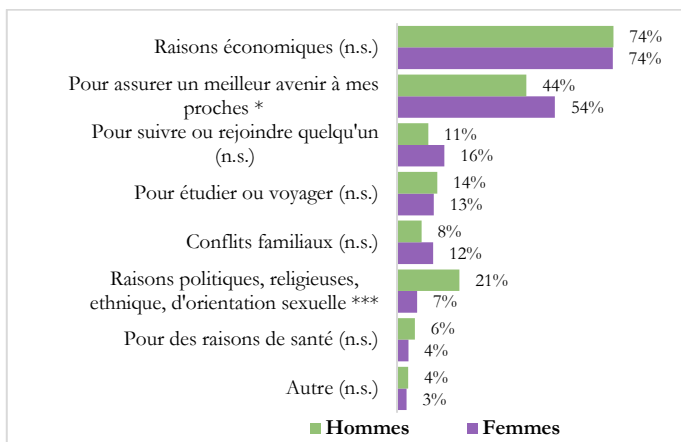
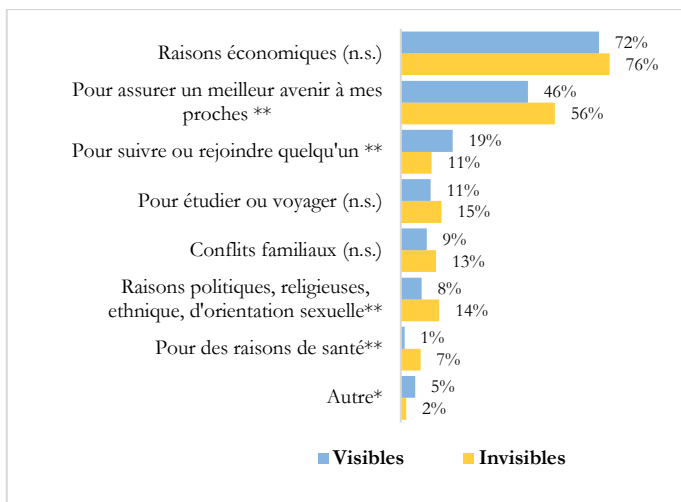
que ceux n'étant pas en voie de régularisation (invisibles) (10.0 ans) (Figure 1). Ceci reflète les critères de la politique de régularisation, exigeant un séjour continu d'au minimum 10 ans pour les personnes seules ou de 5 ans pour celles ayant des enfants scolarisés. La durée de séjour n'est en revanche pas différente entre les hommes et les femmes.

Figure 1 : Durée de séjour à Genève (années)



Les motivations économiques (rapportées par les trois quarts des participant.e.s) et le souhait d'offrir un avenir meilleur à ses enfants (un.e participant.e sur deux) sont les principales raisons ayant poussé à la migration. Ce souci de l'avenir des enfants est plus fréquent parmi les personnes invisibles ainsi que parmi les femmes (Figure 2). Une personne sur 10 a mentionné que des conflits familiaux ont contribué à la décision de migrer. Les hommes ont plus souvent évoqué des motifs politiques, religieux, ethniques ou d'orientation sexuelle que les femmes.

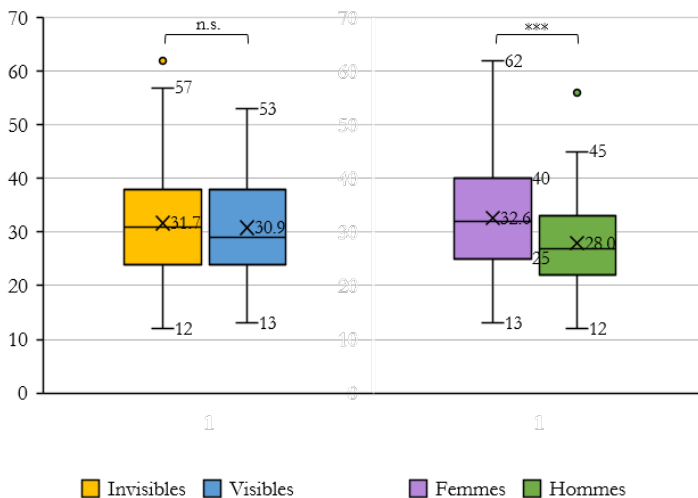
Figure 2 : Motivations de la migration (% , plusieurs réponses possibles)



L'âge moyen au moment de la migration était d'un peu plus de 30 ans, sans différence notable en fonction du statut légal. En revanche les femmes ont en moyenne migré à un âge plus avancé (32.6 ans) que les hommes (28.0 ans), ceci étant en adéquation avec leur volonté de donner un avenir meilleur à leurs enfants

puisqu'elles prendraient la décision de partir à une étape plus avancée de leur parcours de vie (Figure 3).

Figure 3 : Âge au moment de la migration



Les entretiens semi-directifs ont révélé que les migrant.es sans-papiers étaient souvent venu.es avec l'idée de rester provisoirement en Suisse, ayant prévu de retourner dans leur pays d'origine après avoir constitué une épargne. Ce constat est également présent dans la littérature (Zentgraf et Chinchilla, 2012; Bryceson, 2019). Les motivations économiques étaient notamment liées à des dettes à rembourser, la perte d'emploi ou encore une conjoncture économique défavorable dans le pays d'origine. Nous pouvons donner l'exemple d'un homme âgé de 39 ans qui raconte être arrivé seul en Suisse en 2002 avec le projet de gagner de l'argent pour construire une maison dans son pays en Amérique latine et y rentrer. Mais sa femme l'a rejoint à Genève 6 mois plus tard et ils ont décidé de rester. Un autre homme d'Europe de l'Est âgé de 35 ans nous dit que gagner 350.- euros/mois dans son pays était insuffisant pour fonder une famille. Il est venu à Genève en 2007, grâce à des contacts qui lui ont été fournis par des gens de son

village. En arrivant, il a d'ailleurs habité chez un homme de son village, en ayant l'intention de rester quelque temps, puis de rentrer après avoir pu économiser. En 2017, il avait déposé une demande de régularisation et était dans l'attente de son permis.

L'opportunité d'offrir un meilleur avenir à ses enfants est exprimée par cette participante de 57 ans et provenant d'Amérique latine :

« Mon fils m'a dit : "Si maman, vas-y, travaille beaucoup". Et je pensais aussi qu'il allait achever ses études et fréquenter une université. Pour lui, c'était important d'étudier le graphisme. Il a dit : "Maman, si tu restes ici, je ne peux pas faire une université, je ne peux rien faire." Et dans mon pays, une personne qui a étudié trouve du travail. J'avais déjà pris la décision de partir. La première année a été très difficile, l'absence et tout, mais oui. »

Le caractère transnational des parcours de migration irrégulière est attesté par l'ampleur de la circulation d'argent entre les travailleuses à Genève et leurs proches restés au pays (Tableau 2). Les deux tiers des participant.es envoient de l'argent au pays, à un niveau assez élevé de près de CHF 450.- par mois en moyenne. S'il n'y a pas de différence en fonction du statut légal, les femmes indiquent en revanche plus souvent envoyer l'argent au pays que les hommes (69.7% contre 56.2%), confirmant que la migration des femmes est fréquemment inscrite dans des logiques économiques de soutien familial au-delà des frontières (World Health Organization, 2017). Cette femme explique bien cette relation économique :

« J'envoie de l'argent pour la maison que j'avais achetée, le problème de mes enfants... et ça va à ma belle-mère. Elle est âgée, elle ne travaille pas, mais c'est la seule personne en qui j'ai confiance pour garder la maison. Et à elle, oui, j'envoie 180 francs par mois : 100.- pour elle, et 50.- pour l'Internet, pour que la communication avec mes enfants ne lui coûte rien. Ça c'est très important pour moi, parce que c'est la grand-mère de mes enfants. Elle m'a beaucoup aidée aussi sentimentalement, et je garde toujours le contact avec elle, surtout avec mes enfants. Je paie ça et je paie l'électricité. Le père des

enfants habite là-bas, mais il ne paie rien. » (Femme, 36 ans, Amérique latine)

Une autre femme d'Amérique latine dit envoyer de l'argent tous les mois à ses parents car elle veut qu'ils ne manquent de rien, considérant qu'ils ont travaillé dur pour élever leurs enfants et que la situation est aujourd'hui difficile dans leur pays.

Une personne sur deux est déjà retournée dans son pays d'origine depuis son arrivée en Suisse, c'est plus souvent le cas des migrant.es ayant obtenu ou en voie d'obtenir un permis de séjour, lequel donne en effet une liberté de mouvement et offre par ailleurs la garantie de pouvoir revenir à Genève (Tableau 2). S'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes sur ce plan, la tension ressentie autour des coûts du voyage, les risques et les liens affectifs est décrite par cette participante :

« Ça fait des années que je suis ici, parce que je n'ai pas beaucoup de sous pour sortir et aller [pays d'Amérique latine] tout le temps, parce que c'est cher et loin. Mais vous êtes rentrée aller voir... ? Oui, la dernière fois que je suis rentrée, c'était quand ma mère était malade, mais vivante. Ça fait 4 ans, presque 5 ans que j'y suis allée pour la dernière fois. Et sinon c'est plutôt par téléphone ? Oui, mais l'année prochaine je vais faire tout ce que je peux pour aller là-bas. J'ai vraiment envie. Avant, comme je n'avais pas de permis, j'avais peur de sortir ! C'était à cause de ça. J'avais peur d'y aller et ne pas rentrer, retourner. Parce que ce n'est pas facile. Pour aller c'est tout bon, mais retourner c'est compliqué. » (Femme, 55 ans, Amérique latine)

Tableau 2 : Envoi d'argent et visites au pays d'origine, n (%)

N=464	Invisibles (n=251)	Visibles (n=213)	sig.	Femmes (n=333)	Hommes (n=131)	sig.
Envoi d'argent au pays	163 (65.5)	140 (66.4)	n.s.	230 (69.7)	73 (56.2)	***
Retour(s) depuis l'arrivée en Suisse	111 (44.2)	130 (61.0)	***	167 (50.2)	74(56.5)	n.s.

La moitié des personnes ayant participé à l'étude ne sont pas en couple au moment de la première vague, une sur cinq est mariée et une sur quatre est en couple non marié. Les hommes cohabitent plus souvent avec leur conjointe ou partenaire que les femmes et celles-ci se trouvent plus souvent sans partenaire (Tableau 3). La situation conjugale et résidentielle n'est cependant pas différente entre le groupe des migrant.es invisibles et celui des visibles. Les participant.es à l'étude se distinguent clairement du reste de la population résidant à Genève. Dans les données du Panel suisse des ménages, la norme est d'avoir un partenaire puisque c'est le cas de quatre personnes sur cinq, de plus la co-résidence conjugale est également majoritaire. Ces comparaisons soulignent la situation particulière des migrant.es sans-papiers, qui se trouvent plus souvent sans partenaire et bénéficient moins des ressources économiques et affectives associées à une relation de couple.

Les entretiens qualitatifs révèlent la diversité des trajectoires familiales. Certain.es sont venu.es en Suisse en couple alors que d'autres se sont mis.es en couple une fois installé.es dans le pays. Toutefois, plusieurs répondant.es ont souligné combien l'absence de statut légal représente un obstacle majeur à la mise en couple :

« Je suis en couple avec quelqu'un, et je suis bien avec lui, et on parle français. Il parle espagnol, mais on ne parle jamais espagnol, qu'en français, je suis contente. [...] je pensais que quelqu'un qui a les papiers refuserait d'être en couple. Dans ma tête je me suis dit "il va penser que je suis avec lui pour les papiers". Je voudrais montrer, si on a un moyen de démontrer, que je ne suis pas avec lui parce que je suis intéressée par son permis, mais que je suis avec lui parce que vraiment j'ai des sentiments pour lui [...] parce que des gens me l'ont dit. On me l'a dit "tous les gens qui sont sans-papiers, ils viennent pour profiter, pour avoir un permis". » (Femme, 34 ans, Amérique latine)

La régularisation représente alors clairement une ouverture des horizons sur ce plan (Consoli, Burton-Jeangros, et al., 2022), comme l'exprime d'ailleurs ce répondant :

« J'espère améliorer encore plus ma vie, que ça marche très bien, que je vive ma vie comme tout le monde. Trouver une femme, peut-être.

Avoir des enfants, peut-être. Faire une famille, c'est ce que tout le monde me dit, tout le temps. » (Homme, 44 ans, Amérique latine)

Pour d'autres, l'obtention du permis permet d'envisager un regroupement familial :

« J'attends mon permis de séjour pour faire le nécessaire pour que j'arrive à ramener ma femme ici. [...] Donc votre femme est toujours en [pays d'Afrique] ? Oui. Si votre femme, avec qui vous allez vous marier vous rejoint... qu'est-ce que cela changera dans votre vie ? Eh, c'est la belle vie ! Faire une petite famille... comme tout le monde. Je ne demande pas... d'être riche... mais de vivre comme tout le monde. De voyager, de vivre normal comme tout le monde. » (Homme, 39 ans, Afrique)

Tableau 3 : Situation conjugale et familiale, n (%)

N=464	Invisibles (n=251)	Visibles (n=213)	sig.	Femmes (n=333)	Hommes (n=131)	sig.
Situation conjugale						
Marié cohabitant	23 (9.2)	28 (13.1)		29 (8.7)	22 (16.8)	
Marié non cohabitant	25 (10.0)	22 (10.3)		36 (10.8)	11 (8.4)	
En couple cohabitant	42 (16.7)	35 (16.4)	n.s.	43 (12.9)	34 (26.0)	***
En couple non cohabitant	19 (7.6)	26 (12.2)		28 (8.4)	17 (13.0)	
Pas en couple	142 (56.6)	102 (47.9)		197 (59.2)	47 (35.9)	
Est parent	158 (62.9)	143 (67.1)	n.s.	227 (68.2)	74 (56.5)	**

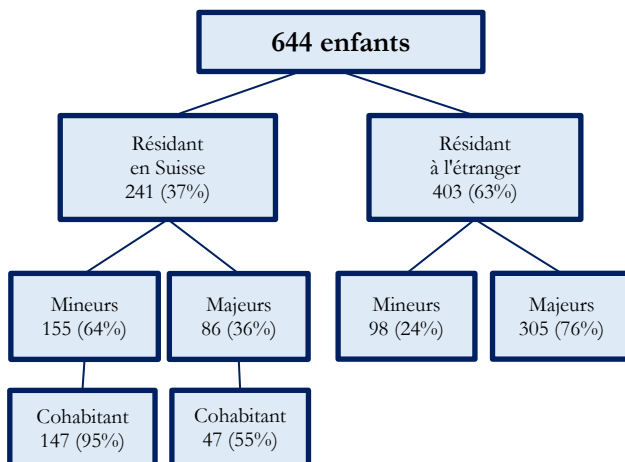
Les deux tiers des répondant.es ont au moins un enfant; c'est plus souvent le cas des femmes (68.2%) que des hommes (56.5%) (Tableau 3). La majorité de ces enfants (63%) ne vivent pas en Suisse, notamment ceux âgés de plus de 18 ans. En revanche les enfants qui vivent en Suisse sont plus souvent mineurs (64%) et dans ce cas vivent presque tous avec le parent recruté dans l'étude (Figure 4).

La diversité de ces situations reflète la complexité des familles transnationales, à savoir celles dont les membres vivent le plus

souvent séparé.es les uns des autres, tout en maintenant la perception de former une communauté au-delà des frontières (Bryceson, 2019). Certains enfants sont nés en Suisse, d'autres dans le pays d'origine avant la migration du parent migrant. Les parcours ne sont pas nécessairement planifiés comme l'explique cette mère dont les enfants venus pour les vacances ont décidé de rester en Suisse :

« Quand ils sont partis de là-bas, je n'avais pas prévu qu'ils restent ici. Je les avais fait venir juste pour des vacances. À ce moment-là, je n'avais pas d'appartement, d'endroit bien pour tous, et c'était difficile de savoir comment ça allait aller ici, comme je n'avais pas de papiers. J'avais un travail, mais je travaillais de lundi à dimanche pour arriver à faire quelque chose et ça a été très, très compliqué pour moi de décider de les laisser rester ici. Un mois après leur arrivée, ils ont décidé de rester. À ce moment-là, j'ai vraiment réfléchi à ce qu'il fallait faire. Je ne pouvais pas leur dire : "vous devez partir". C'est vrai que c'était une décision vraiment difficile, j'en ai parlé avec tous les deux, je leur ai expliqué comment ça marche ici et que, pour qu'ils restent ici, je devais vraiment travailler à 100% et qu'ils devaient aller l'école jusqu'à 18 ans, surtout le petit. Et ils sont d'accord, jusqu'à aujourd'hui. C'est vrai que ce n'est pas facile. » (Femme, 36 ans, Amérique latine)

Figure 4 : Enfants des participant.es



Par ailleurs, l'expérience de la monoparentalité est très présente dans les récits des mères sans-papiers et concerne tant des mères vivant avec leurs enfants en Suisse que des mères dont les enfants sont restés au pays d'origine (Consoli, Burton-Jeangros, et al., 2022). Pour certaines d'entre elles, la monoparentalité est la raison même de leur départ : elles se sont trouvées seules avec de jeunes enfants à charge et dans l'impossibilité de gagner suffisamment d'argent pour couvrir leurs besoins fondamentaux et assurer leur éducation. D'autres ont connu une séparation pendant la vie sans-papiers.

Les difficultés de l'expérience de monoparentalité, déjà grandes pour des résident.es légaux.les, sont exacerbées par l'absence de statut légal. Ces parents ont l'impression de ne pas réussir à être assez présent.es pour leurs enfants en étant obligé.es de jongler entre plusieurs emplois et d'accepter des heures supplémentaires non payées sous menace de licenciement, afin de garantir un revenu suffisant pour faire vivre la famille. Ces mères peinent particulièrement à faire valoir leur droit à une contribution de la part du père des enfants. Elles se déclarent souvent épuisées par la situation, qui ne leur permet pas de dégager du temps pour elles-mêmes, que ce soit pour leur vie sociale ou pour se reposer.

La diversité des familles transnationales n'est pas forcément compatible avec les critères de régularisation de l'Opération Papyrus. Ainsi, des parents ont relaté qu'en raison de leur âge et parcours de résidence entre la Suisse et le pays d'origine, certains de leurs enfants n'ont pas pu être intégrés dans la demande de permis de séjour, alors même qu'ils ou elles vivaient à Genève au moment de la préparation du dossier.

Enfin, les familles dont les enfants résident en Suisse sont inquiètes pour les perspectives d'avenir de leurs enfants après l'école obligatoire. Sans permis de séjour, leurs possibilités d'insertion professionnelle sont en effet restreintes, par exemple l'entrée en apprentissage nécessitant de posséder un permis de séjour. Des participant.es ont parlé de décrochage scolaire, mais aussi de situations où l'anticipation de la fin de la scolarité pouvait conduire à

un désinvestissement scolaire ou à des tensions et du mal-être chez leurs enfants. Cette pression a bien été mise en avant par une mère de famille :

« Pendant cette période, pour moi, qu'est-ce qui est difficile ? Voir que mes enfants ont des limites tout le temps. Il y a des choses à l'école, il y a des sorties qu'ils ne peuvent pas faire, et quand ma fille était arrivée jusqu'à la fin du cycle, ils lui ont parlé par rapport au permis, pour qu'elle puisse continuer les études ici, ils lui ont dit que ça c'est très important. C'est vrai que c'est pour ça que je vais beaucoup lutter de faire les choses, de faire la démarche [pour le permis]. En principe je n'étais pas sûre parce que j'avais peur qu'ils nous auraient dit de partir. Mais à la fin je sais que... [je devais] décider parce que d'un jour à l'autre ça pouvait arriver aussi. On avait peur tout le temps de ne pas avoir un statut légal ici. »
(Femme, 37 ans, Amérique latine)

En ce qui concerne leur intégration sociale à Genève, sept participant.es sur 10 disent être plutôt ou très entouré.es (Tableau 4), sans différence notable entre les hommes et les femmes. En revanche, les migrant.es invisibles expriment plus souvent de la solitude que les personnes en voie de régularisation, ce qui reflète probablement l'éloignement de la famille et la difficulté de faire des rencontres en l'absence d'un statut légal. Ceci est confirmé par la taille du réseau plus grande chez les migrant.es visibles que chez les migrant.es invisibles (Tableau 4). Plusieurs personnes ont relevé que la peur d'être repérées en tant que sans-papiers représente une réelle entrave aux relations sociales :

« Je n'osais pas toujours parler aux gens... Vous n'osiez pas parler avec les gens ? Non, je n'osais pas parler aux gens de ma situation. Je ne disais pas que je n'avais pas de permis. Par exemple, je m'entraîne au fitness, et quand les gens me demandaient si j'avais le permis, je disais oui. [rigole] Parce que je ne savais pas qui ils sont. Après avec le temps, aux personnes avec qui j'étais plus proche, je leur disais la vérité, mais je ne disais pas tout le temps, non. Souvent, je niais ça. Non. Parce qu'on ne sait jamais ce que les gens vont faire. » (Femme, 46 ans, Amérique latine)

« Je vais au travail et je vais à l'église. C'est tout. Donc je n'ai pas d'autres loisirs. En été quand les gens vont au bord du lac, je ne peux pas y aller... on ne sait jamais, quelqu'un pourrait vous arrêter en chemin. J'ai peur de ça. Donc je reste à la maison. » (Femme, 31 ans, Afrique)

Les migrant.es visibles et les femmes déclarent plus fréquemment être affilié.es à un club ou une association (Tableau 4). Ces affiliations sont souvent associées à des communautés religieuses. Selon les données du Panel suisse des ménages, il y a un très grand écart entre les participant.es à l'étude et la population résidente parmi laquelle seul un tiers indique une participation associative.

Tableau 4 : Entourage et participation sociale, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	sig. Femmes	Hommes	sig.
Sentiment de solitude			***		n.s.
Très seul(e)	32 (12.9)	6 (2.9)		23 (7.0)	15 (11.7)
Plutôt seul(e)	64 (25.8)	30 (14.4)		64 (19.5)	30 (23.4)
Plutôt entouré(e)	114 (46.0)	108 (51.7)		164 (49.8)	58 (45.3)
Très entouré(e)	38 (15.3)	65 (31.1)		78 (23.7)	25 (19.5)
Participation à des clubs, associations, etc.	163 (65.5)	158 (75.2)	**	239 (72.6)	82 (63.1)
Taille du réseau¹			**		n.s.
0 personne	38 (15.3)	20 (9.6)		37 (11.3)	21 (16.2)
1-2 personnes	108 (43.4)	73 (34.9)		140 (42.7)	41 (31.5)
3-4 personnes	61 (24.5)	64 (30.6)		88 (26.8)	37 (28.5)
5 personnes ou plus	42 (16.9)	52 (24.9)		63 (19.2)	31 (23.8)

¹ « Combien de personnes vous sont suffisamment proches pour que vous puissiez compter sur elles en cas de problèmes personnels sérieux ? »

Obtenir un permis de séjour modifie les relations aux autres, comme l'a relevé cette participante : « *Le permis, ça te donne du respect.* » (Femme, 47 ans, Amérique latine). Un homme d'Amérique latine qui attend son permis a renchéri : « *C'est comme si les gens sans permis avaient une maladie et pas ceux qui ont le permis.* »

Pour terminer cette première section, nous proposons une synthèse de la diversité des profils des personnes rencontrées autour de quatre portraits fictifs, reflétant des expériences typiques au sein de la population d'étude. Ils sont construits dans la continuité d'analyses qualitatives centrées sur les aspirations (Consoli, Burton-Jeangros, et al., 2022).

Quatre portraits fictifs

Agée de 23 ans au moment de son arrivée en Suisse, Sofia est venue avec l'envie de découvrir le monde et gagner un peu d'argent. Alors qu'à son arrivée, elle ne pensait rester que quelques mois, les opportunités de travail se sont succédé et son séjour s'est prolongé. La perspective d'obtenir un permis de séjour grâce à l'Opération Papyrus lui offre de nouvelles perspectives en matière de formation et d'emploi. En même temps, à son âge elle ressent bien la concurrence sur le marché du travail genevois. Après avoir passé plus de 10 ans en Suisse, elle espère maintenant rencontrer un partenaire et fonder une famille puisque sa présence à Genève est désormais légitime comme en atteste son permis de séjour. Un retour au Brésil est difficile à envisager pour elle.

Ali est arrivé en Suisse à l'âge de 40 ans, seul et sans enfant à charge. Il est resté à Genève en dépit des difficultés liées à son statut, car l'envoi mensuel d'argent à ses parents vieillissants au Maroc est devenu indispensable au fil des années. Engagé dans le secteur de la construction, il souffre aujourd'hui de ses conditions de travail pénibles. Avec l'avancée en âge, il n'envisage pas de rentrer au pays où les opportunités seraient très limitées pour lui, mais la question de la retraite commence à se poser. Obtenir un permis lui donne l'occasion de se mettre en règle avec les assurances sociales en Suisse. Le fait de pouvoir voyager sans restriction l'amène à envisager de vivre entre la Suisse et le Maroc.

Au début de la trentaine, Maria et Juan ont décidé de venir en Suisse avec leurs deux jeunes enfants afin de leur offrir un avenir meilleur puisque les perspectives économiques et politiques de la Bolivie semblaient trop incertaines. Juan est d'abord venu seul, puis Maria et les enfants l'ont rejoint. Afin de réaliser leur projet, Maria et Juan ont accepté des emplois précaires successifs. L'obtention d'un permis de séjour justifie les épreuves rencontrées tout au long de la clandestinité. Ils espèrent désormais améliorer leurs conditions de travail et s'installer dans un appartement plus spacieux.

Susan est arrivée des Philippines à l'âge de 35 ans, ayant deux enfants à sa charge suite à son divorce. Elle a laissé ses enfants sous la responsabilité de sa mère à laquelle elle envoie de l'argent chaque mois en accumulant des emplois de garde d'enfants auprès de familles genevoises. Depuis son arrivée à Genève en 2008, elle n'a pas revu ses enfants puisque voyager vers son pays présentait trop de risques de ne pas pouvoir revenir à Genève. En plus d'être séparée de ses enfants, elle est relativement isolée à Genève, car elle est restée prudente dans ses relations par crainte de se faire renvoyer chez elle. Elle espère pouvoir rentrer aux Philippines une fois que ses propres enfants seront adultes et installés.

Ces portraits mettent en avant l'hétérogénéité des trajectoires familiales et migratoires, tout en soulignant l'importance des liens transnationaux qui justifient le fait d'être resté.e à Genève malgré les nombreuses contraintes liées à un séjour sans-papiers. Ces parcours reflètent les inégalités globales en matière d'emploi et de revenu qui poussent certaines personnes à faire le choix de la vie sans-papiers. La diffusion des moyens de transport international, des moyens de communication virtuels et des offres de transfert d'argent entre pays ont d'ailleurs soutenu ces parcours, permettant aux familles d'entretenir leurs relations malgré la distance (Bryceson, 2019). Au-delà des relations de dépendance économique qui pèsent sur le séjour des migrant.es et limitent leurs choix, les coûts

affectifs pour les parents et les enfants qui sont séparés sont potentiellement importants. Néanmoins des études ont montré la créativité des parents pour entretenir les liens avec leurs enfants et la capacité d'adaptation des membres de ces familles (Zentgraf et Chinchilla, 2012). Ces auteurs mettent également en garde contre la tendance à interpréter ces parcours à l'aune du modèle de la famille nucléaire occidentale, sans prendre en compte la diversité des normes familiales à l'échelle globale.

Du côté des politiques migratoires, la persistance voire la croissance de la migration irrégulière souligne combien les institutions, malgré les contrôles qu'elles mettent en place, ne parviennent pas à empêcher la migration économique sans-papiers (Garcés-Mascareñas, 2010). L'hypocrisie des pays de destination, qui ne prennent pas de mesures strictes en sachant que ces travailleur.ses remplissent des tâches indispensables notamment dans l'économie domestique, est relevée par ailleurs (Fakhoury, 2018).

Ces parcours nous conduisent à présenter maintenant les conditions de vie des participant.es à l'étude dans différents domaines, dont le logement, les ressources économiques et l'emploi et enfin la santé.

CONDITIONS DE LOGEMENT

Dans le canton de Genève, l'accès au logement est particulièrement difficile en raison de la pénurie relative et du coût élevé des loyers. La situation des migrant.es sans-papiers ne pouvant pas faire valoir leurs droits les expose à des abus, lesquels sont périodiquement dénoncés dans la presse et font l'objet de poursuites judiciaires⁵.

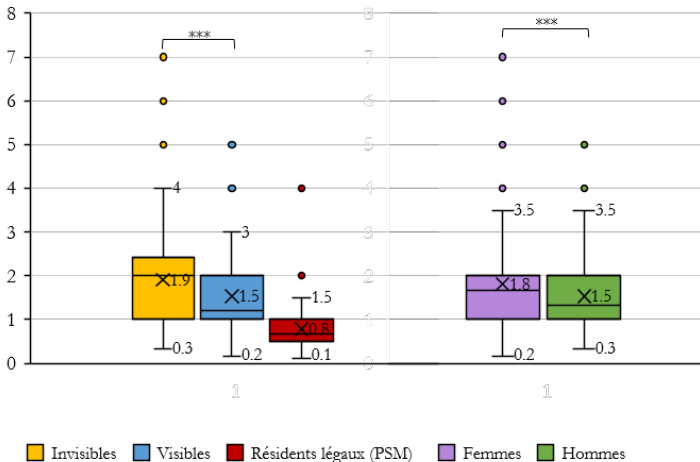
Au-delà du débat politique autour des 'marchands de sommeil', les données de l'étude Parchemins permettent d'en savoir plus sur



⁵ Par exemple : *A Genève, la justice enquête sur un vaste réseau de marchands de sommeil*, Le Temps 30 octobre 2021

les conditions de logement des migrant.es sans-papiers vivant dans le canton. Premier constat, la densité du logement – calculée comme le ratio entre le nombre de personnes cohabitantes et le nombre de pièces du logement – est largement plus élevée pour les migrant.es sans-papiers que pour la population résidente, passant de 1.9 personnes par pièce en moyenne pour les migrant.es invisibles à 1.5 pour les migrant.es visibles et 0.8 pour le reste de la population (Figure 5).

Figure 5 : Densité des logements (nombre de personnes par pièce)



Par ailleurs les femmes vivent dans des logements plus denses que les hommes, ce qui suggère qu'elles partagent plus souvent leur espace privé avec plusieurs personnes. Leur manque de marge de manœuvre est mis en avant par cette participante :

« La difficulté c'est de trouver des appartements où habiter. Il y a des gens qui profitent de nous. On travaille, mais on paye plus pour vivre ici. C'est illégal. "Ah, vous n'avez pas le droit", "ah, vous êtes sans-papiers, mais bon... il faut payer, plus". Ils profitent du fait qu'on ne peut pas se défendre : "si vous ne voulez pas madame, il y a quelqu'un, il y a beaucoup de gens, alors... dehors !". C'est comme

ça. Ça vous est déjà arrivé ? Oui, oui, plusieurs fois. Les chambres maintenant, vous pouvez regarder, c'est incroyable. À partir de 1000.- [CHF]. Ça n'existait pas à l'époque... Jusqu'à l'année passée je payais 750.- pour une chambre à [nom du quartier], où j'ai habité avec un monsieur qui était veuf et qui avait un appartement de 6 pièces. Il louait à des gens comme nous, sans-papiers. Comme on ne peut pas le dénoncer, il a demandé 750.- à chacun, dans chaque chambre... Et si on n'était pas content, c'était dehors ! Pas le droit de cuisiner dans la cuisine, il faut manger dehors. [...] Et comme j'ai besoin du logement... qu'est-ce que je peux faire ? Écouter et faire comme il a demandé. J'ai habité 3 ans avec ce monsieur. » (Femme, 55 ans, Amérique latine)

Les loyers payés par les migrant.es visibles sont en moyenne plus élevés que ceux des migrant.es invisibles (Figure 6). Il est probable que ceci découle de la moindre densité des logements après obtention d'un permis de séjour et reflète donc une plus grande privatisation des logements – moins partagés – dès lors que le statut légal le permet. Si les femmes vivent dans des logements plus denses, cela n'est pas associé à un niveau plus bas des loyers payés (Figure 6). Le compromis entre le coût du logement et la capacité à assurer son rôle de pourvoyeur.se de ressources économiques pour la famille restée au pays est bien mis en avant par cette participante :

« Comme les gens n'ont pas de papiers, ils ont besoin de... Pour moi, si je partage un studio avec deux personnes un studio, ça va. Mais pas plus. Il y a des gens qui veulent plus économiser et partagent avec plusieurs personnes, mais... Et ça c'est pour réussir à envoyer beaucoup d'argent...Où. ... Au [pays d'Amérique latine]. » (Femme, 53 ans, Amérique latine)

En ce qui concerne les conditions de logement, la densité élevée se retrouve dans le constat de près de la moitié des participant.es que leur logement est trop petit, un constat plus marqué parmi les migrant.es invisibles (50.4% contre 41.7% parmi les migrant.es visibles). Ils.elles se distinguent clairement de la population locale parmi laquelle moins d'une personne sur cinq considère

manquer d'espace. Les résident.es locaux.les considèrent plus souvent que les migrant.es que leur logement est bruyant ou pollué (Figure 7).

Figure 6 : Loyers mensuels (en CHF)

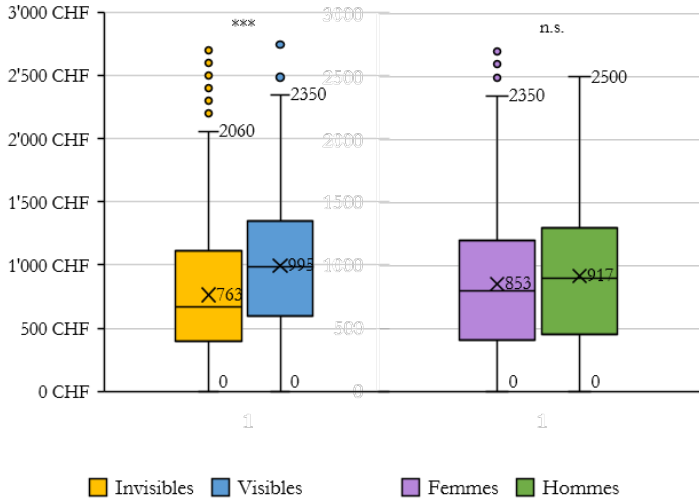
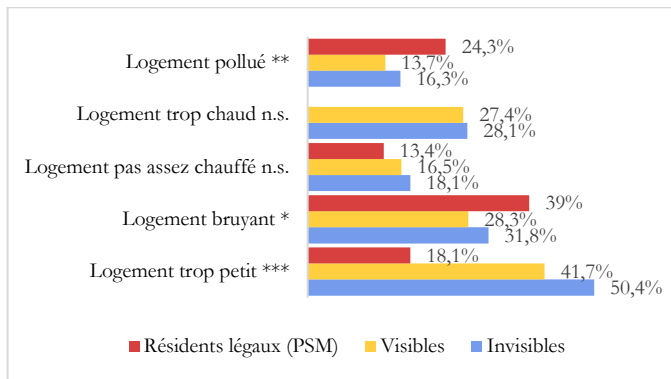


Figure 7 : Conditions de logement, %



Les conditions de logement des migrant.es sans-papiers sont peu documentées dans la littérature existante. On voit ici que la possibilité d'obtenir un permis de séjour est associée à une amélioration de ces conditions de logement. Ceci est probablement favorable pour leur état de santé, notamment mentale. De plus, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons montré combien les migrant.es sans-papiers étaient inquiet.es de perdre leur logement suite à la perte ou réduction de leur revenu (Burton-Jeangros, Duvoisin, et al., 2020).

RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET CONDITIONS D'EMPLOI

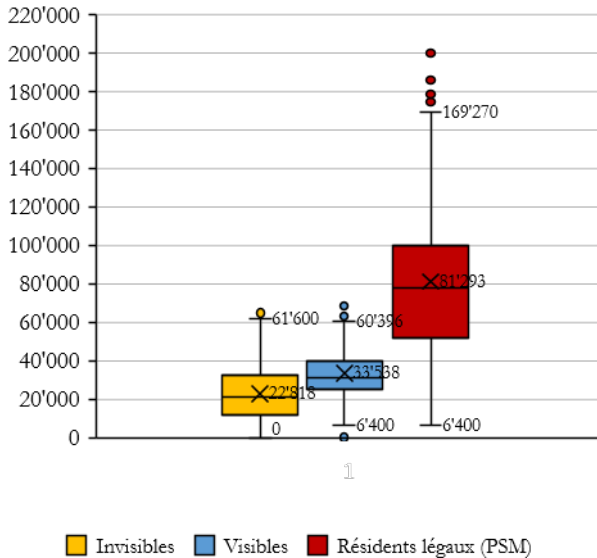
Il est établi que les conditions économiques des migrant.es sans-papiers sont bien inférieures à celles des populations régulières. La motivation économique qui est au cœur de la migration est entretenue par l'envoi régulier d'argent dans le pays d'origine. Par ailleurs leur statut les expose à des conditions de travail difficiles et peu rémunératrices, que leur absence de droits ne leur permet pas de contester.

Ces conditions économiques sont évaluées ici sur le plan du revenu et de la capacité à payer une facture imprévue, qui révèle la présence ou au contraire l'absence d'une épargne. Le revenu a été standardisé sous forme équivalente à celui d'un adulte célibataire sans enfant afin d'homogénéiser des situations très diverses. Le revenu annuel médian présente des différences importantes entre les deux groupes de participant.es. Il est en moyenne d'un peu moins de 23'000 CHF parmi les migrant.es invisibles contre 34'000 CHF chez ceux et celles qui sont dans le processus de régularisation (Figure 8). Le revenu des migrant.es invisibles est souvent inférieur au seuil de pauvreté suisse (27'348 CHF en 2019) alors que la majorité des personnes visibles ont un revenu au-delà de ce seuil. Cette différence fait écho aux critères d'indépendance financière pour postuler à la régularisation. Le revenu des partici-

pan.t.es se situe largement en dessous de celui de la population générale. Même les migrant.es visibles ont un revenu annuel moyen inférieur à la moitié de celui de la population (Figure 8).

Les hommes gagnent en moyenne 14% de plus que les femmes, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils occupent des secteurs d'emploi plus stables et mieux valorisés (Figure 9). Cet écart de salaires entre les femmes et les hommes confirme les écarts systématiquement observés dans la population suisse.

Figure 8 : Revenu annuel équivalent en fonction du statut légal (en CHF)



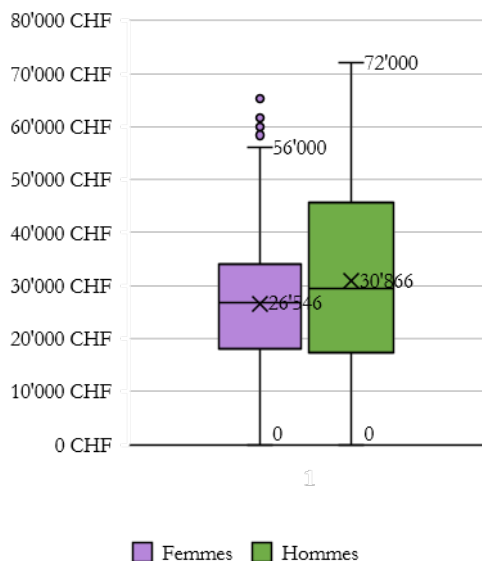
Les participant.es ont peu d'épargne de manière générale et font face à des difficultés en cas de dépense imprévue. En effet, les migrant.es invisibles et les femmes en particulier ont significativement moins de réserve financière leur permettant de payer une facture imprévue de 1500 CHF (Tableau 5). Outre le faible revenu et les charges élevées à Genève, la nécessité de soutenir les proches

et parents au pays, telle que décrite plus haut avec l'envoi régulier d'argent, contribue à grever ces réserves.

Tableau 5 : Capacité de payer une facture imprévue de CHF 1500, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Non	194 (77.6)	110 (51.9)	***	228 (68.9)	76 (58.0)	**
Oui	56 (22.4)	102 (48.1)		103 (31.1)	55 (42.0)	

Figure 9 : Revenu annuel équivalent en fonction du sexe (en CHF)



Les propos de ces deux participant.es illustrent bien la précarité financière :

« En 2009, j'ai travaillé ici presque pour rien. Je ne savais pas qu'ici on gagne, mais on gaspille aussi parce que tout est cher. Mon salaire à ce moment-là était de 1100 francs et je devais payer le loyer, la nourriture, la carte du bus, et en plus j'envoie pour mes enfants de

l'argent. C'est vrai que pour faire des économies, ça ne marche pas. »
(Femme, 36 ans, Amérique latine)

« J'aime bien faire des économies parce que sinon maintenant je serais à la rue, vous voyez? Maintenant que je me trouve sans travail, je peux continuer à vivre. Je ne sais pas... deux ou trois mois... juste pour trouver plus de travail. » (Homme, 47 ans, Amérique latine)

En ce qui concerne l'emploi, la proportion de personnes en activité est supérieure à 90%. Elle est plus élevée chez les migrant.es visibles et chez les femmes (Tableau 6). A noter que 14% des migrant.es invisibles et 18.3% des hommes se déclaraient sans emploi au moment de l'enquête, ce qui constitue un obstacle majeur à la régularisation. Ce taux d'emploi est très élevé par rapport à d'autres études conduites en Europe auprès de migrant.es sans-papiers. Par exemple, une enquête menée par Médecins du monde dans 11 pays montrait que seules 56.8% des migrant.es établies depuis au moins 3 ans avaient une occupation rémunératrice régulière ou intermittente (Chauvin, Parizot, et al., 2009).

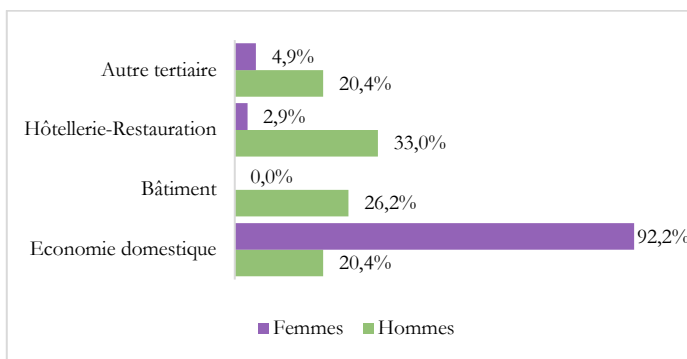
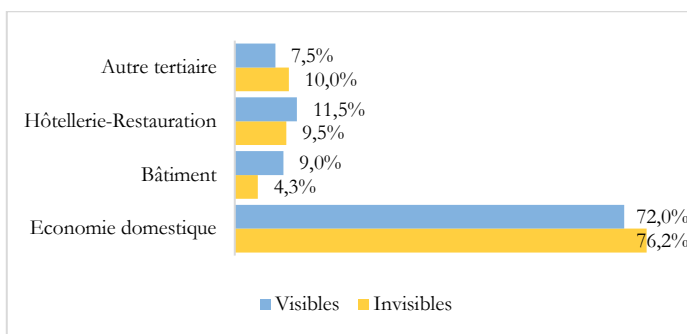
Tableau 6 : Situation professionnelle, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Sans emploi	35 (14.0)	7 (3.3)	***	18 (5.5)	24 (18.3)	***
En emploi	215 (86.0)	203 (96.7)		311 (94.5)	107 (81.7)	

Les principaux secteurs d'activité occupés regroupent des emplois essentiellement peu qualifiés, ce qui contraste avec le niveau de formation souvent avancé des participant.es. La majorité sont employé.es dans le secteur domestique (ménage, garde d'enfant, garde de personnes âgées) alors que les secteurs des activités tertiaires (par exemple soins esthétiques, coiffure, déménagement), du bâtiment ou de l'hôtellerie-restauration n'emploient qu'environ un tiers des participant.es (Figure 10). Ces données sont comparables à celles émanant d'autres pays d'Europe (Chauvin, Parizot, et al., 2009; Benach, Muntaner, et al., 2011). Les femmes sont très

majoritairement actives dans le secteur domestique alors que la répartition des secteurs est plus hétérogène chez les hommes (bâtiment, hôtellerie et restauration, secteur domestique). Cette distribution des secteurs d'emploi selon les genres à Genève concorde avec la situation des travailleurs.ses migrant.es au niveau international (World Health Organization 2017).

Figure 10 : Secteurs d'activité



Ces différences entre genres se manifestent également dans les conditions d'emploi (présentées plus en détail ci-dessous) : nombre d'employeur.ses, temps de déplacement non rémunéré, déclaration et cotisation aux assurances sociales de l'État, etc. L'absence de différence entre les migrant.es visibles et les migrant.es invisibles en ce qui concerne les secteurs d'activité occupés met en évidence les difficultés persistantes au fil du temps à

valoriser ses qualifications et compétences professionnelles acquises dans le pays d'origine de nombreuses années auparavant, dans un marché de l'emploi aussi compétitif et hautement qualifié qu'à Genève (Ferro-Luzzi, Duvoisin, et al., 2019)

Une participante de 57 ans, originaire d'Amérique latine exprime la tension entre ses aspirations professionnelles et les contraintes liées à sa situation personnelle :

« C'est vrai que quand je suis venue ici, je savais que je n'allais pas travailler dans mon métier. Je savais que je vais [j'allais] nettoyer comme ça... faire ça. J'aimerais, par exemple, maintenant de changer de travail, par exemple, si j'ai un permis. [...]. Je sais que je dois pratiquer mon... améliorer mon français, de parler, de... oui, c'est ça, donc pour trouver un travail meilleur. »

De manière générale, une majorité des participant.es travaille au moins en partie de manière non déclarée, échappant ainsi aux diverses protections, droits et devoirs régis par la loi et les conventions collectives de travail. Ceci est particulièrement le cas pour les personnes invisibles dont la moitié occupe uniquement des emplois qui ne sont pas déclarés, et pour les femmes dont seul un tiers n'occupe que des emplois déclarés par opposition à 70.3% des hommes (Tableau 7).

Tableau 7: Part d'emplois déclarés, n (%)

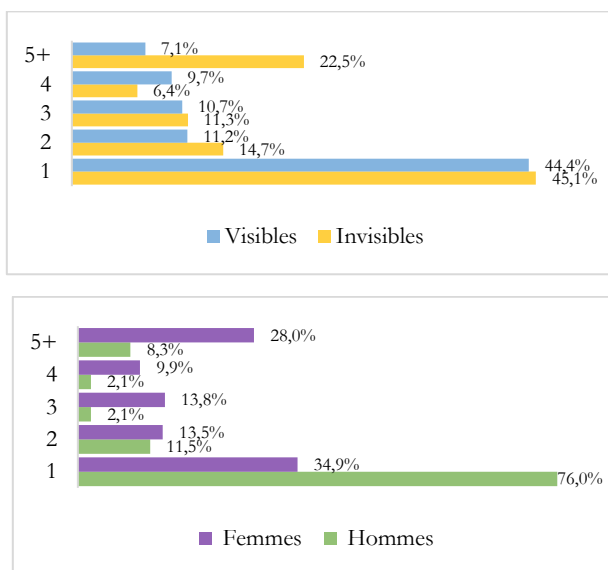
N=400	Invisibles	Visibles	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Aucun	100 (50.0)	15 (7.9)	***	92 (30.8)	23 (25.3)	***
En partie	51 (25.5)	55 (28.9)		102 (34.1)	4 (4.4)	
Tous	49 (24.5)	120 (63.2)		105 (35.1)	64 (70.3)	

Cette différence s'explique notamment par la distribution des secteurs d'activité. En effet, le secteur domestique étant plus difficile à contrôler et à réglementer par les autorités, il est probable que les femmes cumulent davantage d'emplois non déclarés aux assurances sociales. La participante déjà citée plus haut ajoute :

« Quand même j'ai continué avec des patrons qui savent que j'ai reçu le permis, mais qui ont dit comme ça, "alors [prénom de la participante], c'est comme ça, si tu veux continuer à travailler, on continue au noir, sinon tant pis, laisse tomber, je cherche quelqu'un et vous cherchez un autre travail". »

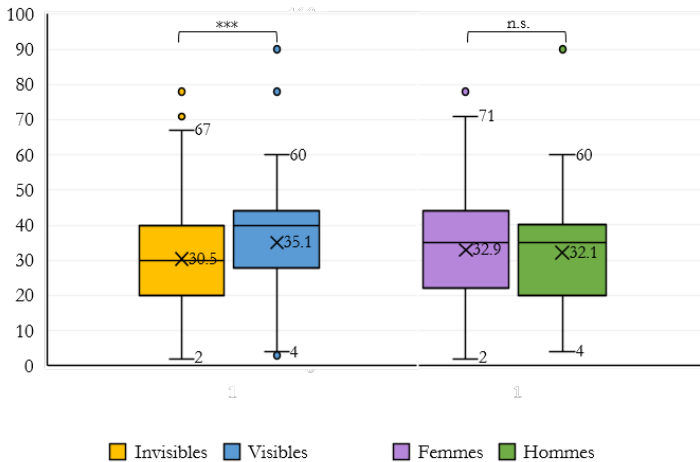
Une majorité de participant.es rapporte avoir plusieurs employeur.ses. En outre, 22.5% des migrant.es invisibles et 28.0% des femmes travaillent pour plus de quatre employeur.ses différents (Figure 11). Les hommes ont un nombre moyen d'employeur.ses moindre, les trois quarts d'entre eux n'en ayant qu'un.e. Ces éléments peuvent à nouveau s'expliquer par la répartition dans les secteurs d'activités. En effet, la majorité des emplois domestiques s'effectuent à temps partiel ce qui rend nécessaire de les cumuler pour générer un revenu suffisant. Ce nécessaire cumul implique souvent des temps de déplacement conséquents au quotidien. Le fait que ces temps ne soient pas rémunérés engendre une diminution de la capacité de gain pour les personnes cumulant de nombreux emplois.

Figure 11 : Nombre d'employeur.ses



Les personnes visibles cumulent davantage d'heures rémunérées par semaine que les migrant.es invisibles, mais on n'observe pas de différence entre hommes et femmes (Figure 12). Cet écart en défaveur des personnes invisibles peut constituer un obstacle pour leur éligibilité à la régularisation.

Figure 12 : Nombre d'heures de travail par semaine



Plusieurs participant.es indiquent en outre une différence entre la charge de travail initialement convenue avec l'employeur et rémunérée et la charge réelle qui est effectuée. Une différence marquée peut mener à de réelles situations d'abus telles que celle vécue par cette participante de 40 ans et originaire d'Amérique latine :

« la patronne que j'avais avant, on a signé un contrat pour 8 heures de travail par jour, après je travaillais 11 heures, 12 heures chaque jour et ça n'a rien changé pour elle et je dis, "comment est-ce qu'elle a de l'argent pour tout, mais pas pour payer?" Et ce n'est pas juste, ça je ne l'ai pas trouvé juste, que je dois travailler plus d'heures de travail pour le même salaire. On avait signé une chose, après c'était autre chose. Mais on a besoin, on doit le faire, on doit continuer. »

Un autre participant, âgé de 42 ans et originaire d'Amérique latine, souligne également avoir fait face à des exigences inappropriées de la part d'une employeuse :

« On remarque qu'il y a...des gens qui profitent parfois [de nous]. Ils n'ont pas déclaré [nos emplois]. Ils essayent de faire que tu restes dans cette circonstance, et ils ne disent pas les droits auxquels tu as droit, les choses que... parfois ils demandent beaucoup de choses dans un temps qui n'est pas réalisable. La dame pour qui je travaillais qui faisait [du] droit, elle m'a demandé de faire un grand appartement en 2h30, donc toutes les chambres, la véranda, arroser toutes les plantes – elle avait beaucoup de plantes- et à chaque semaine elle faisait des travaux pour mettre des petites choses, et pour enlever la poussière et tout ça, ça prenait plus de temps. Donc j'ai dit "voilà, elle augmente le travail, mais pas le salaire, et pas le temps de le faire". »

En moyenne, le salaire horaire des participant.es avoisine 20 CHF et varie significativement selon le statut légal, mais pas selon le sexe. A noter que certain.es ont rapporté des salaires horaires inférieurs à 10 CHF. Les personnes visibles sont mieux payées, reflétant un meilleur respect par les employeur.ses des conventions de travail en vigueur (Figure 13).

La littérature internationale rapporte la fréquente exposition des travailleur.ses migrant.es précaires à un cumul de risques professionnels pour leur santé (Benach, Muntaner, et al., 2011; Hargreaves, Rustage, et al., 2019). Alors que 20.3% de la population résidente à Genève déclare n'être exposée à aucun risque pour la santé en milieu professionnel, seul.es 2 à 3% des participant.es à l'étude Parchemins rapportent une situation similaire (Figure 14). Si le statut légal n'influence pas le nombre de risques ni leur nature, le sexe exerce par contre une influence significative. Les hommes déclarent en effet plus souvent que les femmes être exposés à de nombreux risques (Tableau 8).

Figure 13 : Salaire horaire (en CHF)

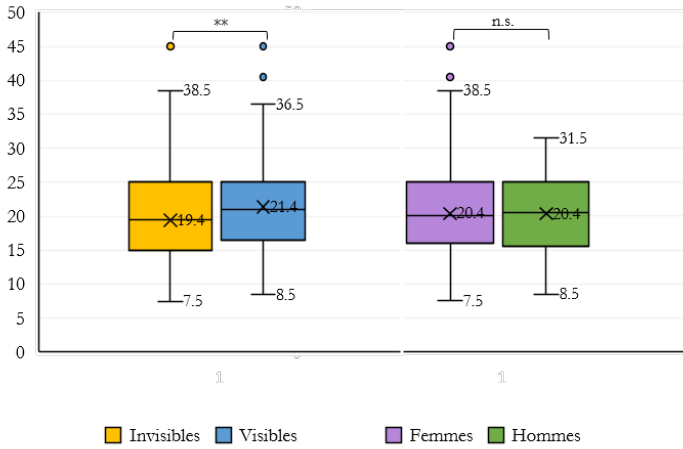


Figure 14 : Nombre de risques liés à l'emploi en fonction du statut légal

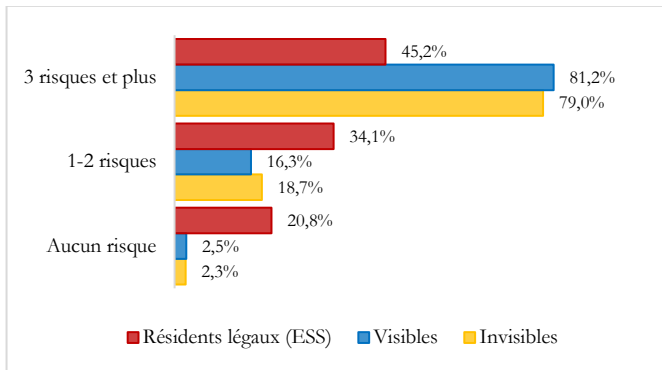


Tableau 8 : Indicateurs de santé au travail, n (%)

N=418	Invisibles	Visibles	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Influence de l'emploi sur la santé (auto-évaluation)			n.s.			n.s.
Aucune	94 (45.2)	101 (51.0)		148 (49.0)	47 (45.2)	
Positive	46 (22.1)	43 (21.7)		61 (20.2)	28 (26.9)	
Négative	45 (21.6)	43 (21.7)		66 (21.9)	22 (21.2)	
Positive et négative	23 (11.1)	11 (5.6)		27 (8.9)	7 (6.7)	
Maslach burnout inventory - dimension de l'épuisement émotionnel			n.s.			n.s.
Score bas	162 (75.7)	155 (77.1)		230 (74.0)	87 (83.7)	
Score modéré	28 (13.1)	33 (16.4)		51 (16.4)	10 (9.6)	
Score élevé	24 (11.2)	13 (6.5)		30 (9.6)	7 (6.7)	
Avoir subi un accident au travail	9 (3.6)	6 (2.8)	n.s.	6 (1.8)	9 (6.9)	*
Risques physiques liés à l'emploi – Nombre d'expositions			n.s.			*
Aucun	5 (2.3)	5 (2.5)		9 (2.9)	1 (1.0)	
1-2	40(18.7)	33 (16.3)		61 (19.6)	12 (11.4)	
3 et plus	169 (79.0)	164 (81.2)		241 (77.5)	92 (87.6)	

Sur le plan subjectif, la moitié des migrant.es estime que leur activité professionnelle n'influence pas leur santé et une proportion équivalente rapporte un impact positif et négatif indépendamment du statut légal et du sexe (Tableau 8). Sur le plan objectif, un quart des participant.es présente un épuisement émotionnel lié à l'activité professionnelle de stade modéré ou sévère selon l'échelle de Maslach, sans différence entre groupes. Rares sont les participant.es qui déclarent avoir subi un accident en milieu professionnel au cours des 12 derniers mois, ce qui contraste avec de précédentes enquêtes menées auprès de travailleur.ses migrant.es (Hargreaves, Rustage, et al., 2019). Les hommes sont plus à risque d'accident, ce qui est sans doute lié à leur activité plus fréquente dans des domaines tels que le jardinage ou le bâtiment (Tableau 8)

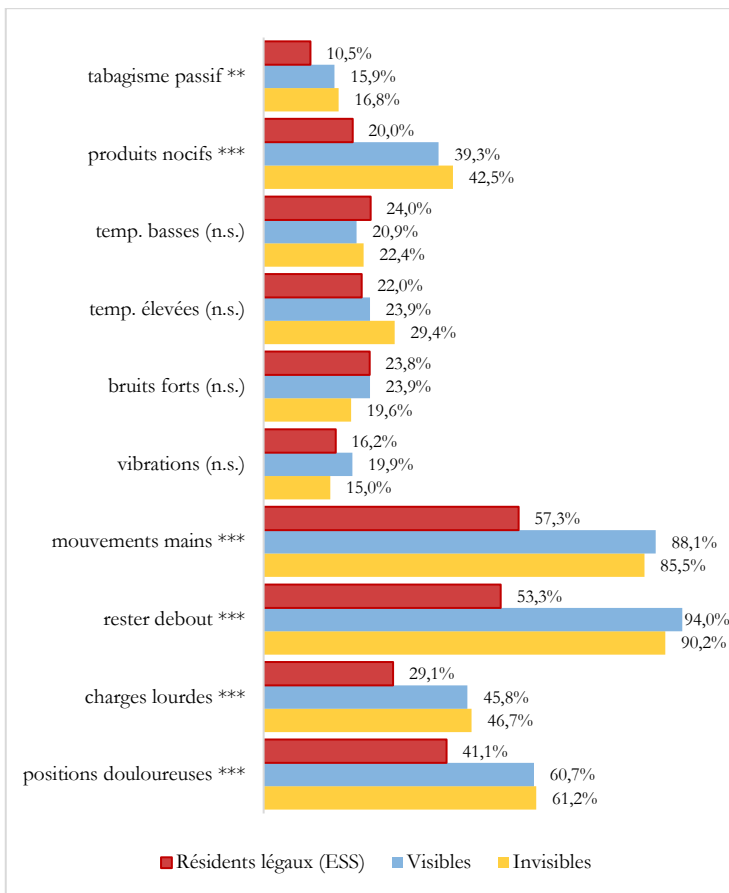
comme l'indique ce participant âgé de 46 ans, originaire d'Europe de l'Est :

« Ferrailleur, oui, mais je travaille dans le même boulot depuis 2008 jusqu'à 2018, maintenant, je change rien. [...] L'année dernière j'étais un peu malade, mais maintenant je suis très bien, je suis très bien, je reste trois mois, en arrêt maladie tu sais, à cause de... j'ai un peu mal, mal au dos. [...] Oui je me suis blessé sur le chantier un peu, mais maintenant je suis très bien. »

Les risques professionnels les plus fréquemment mentionnés incluent l'exposition à des produits nocifs, les mouvements répétitifs des mains, la station debout prolongée, le port de lourdes charges et les positions douloureuses. Ces facteurs de risques sont clairement plus souvent rapportés que parmi la population active légale (Figure 15). Même si les hommes sont particulièrement exposés aux températures élevées ou basses, au tabagisme passif, aux vibrations et aux charges lourdes (Figure 16), les femmes font également face à différentes difficultés au quotidien comme l'explique cette participante de 37 ans originaire d'Amérique latine qui travaille dans le secteur domestique :

« C'est difficile, c'est dur. Je le sens beaucoup sur ma santé; quand j'arrive à la maison le soir, si je reste assise pour manger avec mes enfants 30 minutes, sur le canapé ou quelque chose comme ça, après pour me lever, c'est très compliqué à marcher. Ça me fait tellement, tellement, tellement mal le dos, ça me fait vraiment tellement mal l'épaule de repasser, de repasser, de repasser tout le temps. Et c'est vrai qu'il y a des choses qu'on n'arrive pas à comprendre comment on fait. »

Figure 15 : Risques liés à l'emploi en fonction du statut légal

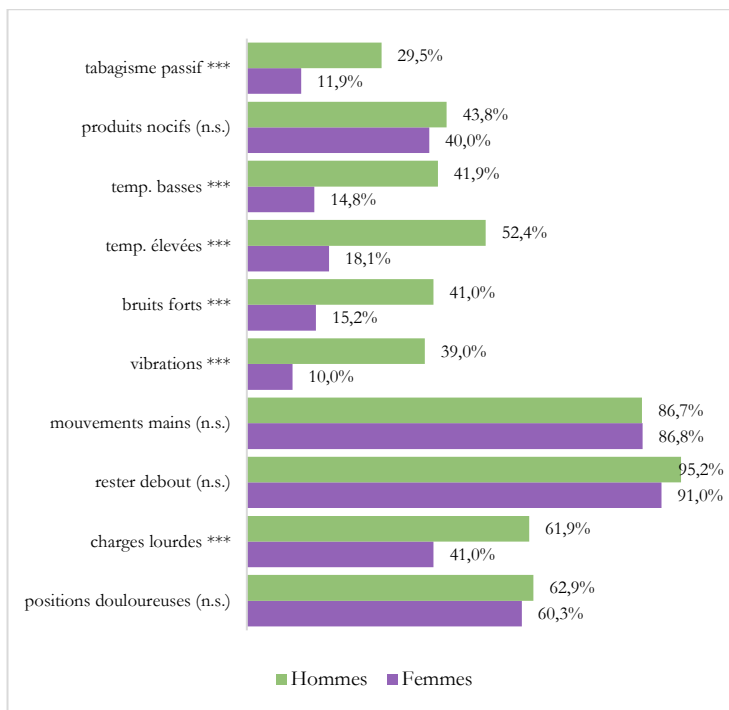


La pénibilité du travail se fait d'autant plus sentir que l'exposition aux risques se prolonge dans le temps, comme l'exprime cette participante de 59 ans, originaire d'Amérique latine :

« Avant, je travaillais toujours dans un ménage privé. Maintenant, je commence à changer un petit peu, parce que je suis déjà trop fatiguée du ménage. Fatiguée parce que je commence à trouver des difficultés de travailler à cause de la colonne vertébrale. [...] J'ai mal

au dos partout, tous les jours. Je n'arrive pas... comme avant. Avant j'étais jeune, beaucoup d'énergie... voilà, mais maintenant à mon âge, je n'arrive pas. [...] avant je faisais des ménages de grandes maisons, trois étages, des enfants, et... voilà, beaucoup d'heures de travail, et même des patrons qui, c'est vrai, mais, ils m'ont déjà beaucoup exploitée. »

Figure 16 : Risques liés à l'emploi en fonction du sexe



De manière générale, les travailleur.ses migrant.es en situation de précarité ont peu de possibilités de faire valoir leur droit au repos en cas de problème de santé et encourent le risque de ne pas être payé.es en cas d'absence au travail (Benach, Muntaner, et al., 2011). Dans notre échantillon, seuls un quart des personnes invisibles et un tiers des migrant.es visibles ayant été malades au cours des 12 derniers mois ont pu s'arrêter de travailler, alors que c'est

le cas de la moitié des personnes au sein de la population générale (Tableau 9). Par contre, il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le fait de continuer à travailler tout en étant malade.

Tableau 9 : Travailler en étant malade, n (%)

Personnes déclarant avoir été malades au cours des 12 mois précédents, N=288	Invisibles	Visibles	Résidents légaux	sig.
A continué de travailler	119 (74.4)	81 (63.3)	178 (51.7)	***
A arrêté de travailler	41 (25.6)	47 (36.7)	166 (48.3)	

Parfois, les participant.es font face à des obligations professionnelles contraires aux conventions en vigueur, telle cette mère de famille de 32 ans originaire d'Amérique latine qui décrit l'impossibilité de prendre un congé maternité :

« Après que ma fille est née je suis restée à la maison 15 jours et après j'ai commencé le travail. Donc voilà. Parce que du coup vous n'aviez pas droit à un arrêt ? ... Non, non, non, non, parce que si par exemple je reste à la maison, ils ne me payent pas, donc ça ne me convient pas. »

Cette autre participante, âgée de 51 ans et originaire d'Amérique latine, explique la pression à continuer de travailler en raison des charges financières élevées à couvrir chaque mois, y compris liées à son assurance-maladie :

« Avant j'étais plus tranquille on dirait. Mais là si vous faites les comptes depuis 2015 que je paye un loyer de 2080 francs plus après le permis, les assurances, je n'ai pas réussi à avoir un subside, j'ai demandé, mais ils n'ont pas encore accordé un subside pour les assurances. Alors pour les enfants c'est 289 francs et pour moi c'est 340 francs au moins. Et pour moi, parce que j'ai pris une assurance avec la franchise 2'500 francs alors si je tombe malade je suis dans la merde. Je ne peux pas tomber malade. Si je tombe malade, j'ai

*2'500 francs à payer à ma charge. J'ai fait ça pour ne pas payer
480 francs par mois, pour économiser de l'argent. Des fois, on paye
plus cher après. »*

Ces données illustrent la précarité financière et liée aux conditions d'emploi à laquelle les migrant.es font face même immédiatement après la régularisation. Elles mettent également en lumière la façon dont le marché du travail peu qualifié et informel reste insuffisamment protégé à Genève. Les migrant.es sans-papiers ou récemment régularisé.es font majoritairement face à des conditions pénibles de travail, insuffisamment rémunéré, qui les maintiennent en situation de pauvreté, rendant nécessaire un cumul d'emplois et les exposant à de multiples risques pour leur santé. De plus, ils et elles ont peu de capacité à faire valoir et bénéficier des droits tels que les assurances sociales ou le repos en cas de maladie ou d'accident. Ceci nous conduit à présenter maintenant les données liées à la santé.

ÉTAT DE SANTÉ

Les conditions de logement et de travail décrites ci-dessus suggèrent des risques pour la santé des migrant.es étudié.es. Dans cette section, nous nous intéressons à leur état de santé essentiellement autorapporté et à leurs recours au système de soins.

L'état de santé autoévalué est un indicateur reconnu de morbidité et de mortalité (Idler et Benyamini, 1997). Un tiers des participant.es rapporte un état de santé excellent ou très bon, ce qui représente moins de la moitié de la proportion rapportée dans la population générale (Tableau 10). Il existe une différence significative en défaveur des migrant.es invisibles qui se déclarent en moins bonne santé, en revanche il n'y a pas d'écart entre hommes et femmes. Ces résultats confirment ceux émanant d'enquêtes menées dans divers autres pays occidentaux (Kuehne, Huschke, et al., 2015; Cloos, Ndao, et al., 2020).

Le fardeau des maladies somatiques chroniques autodéclarées est important au vu de l'âge moyen relativement jeune des participants. Ceci est particulièrement le cas pour les personnes invisibles et les femmes (Tableau 10), confirmant ainsi les données issues de pays voisins (Chauvin, Parizot, et al., 2009; Chauvin, Simonnot, et al., 2014).

Le dépistage de la dépression, effectué au moyen d'un questionnaire validé pour les enquêtes de population (PHQ-9) (Kroenke, Spitzer, et al., 2010), se révèle positif chez un.e migrant.e invisible sur quatre et un.e sur dix parmi les visibles, ce qui est dans les deux cas nettement plus fréquent que dans la population générale (Tableau 11). Les migrant.es invisibles et les femmes sont plus souvent affecté.es et, parmi les personnes présentant une dépression, ils et elles ont des symptômes plus sévères (Tableau 11). Les hommes ne sont pas à l'abri de la dépression comme l'indique ce participant de 38 ans venant d'Amérique latine en décrivant l'impact de la perte de son emploi sur sa santé mentale :

« J'ai passé toute ma vie ici à Genève pendant 12 ans, mais il y a un moment que j'ai perdu le travail, que je suis tombé malade, la période d'adaptation et tout ça, donc je me suis trouvé pendant une année sans emploi. J'étais désespéré... la dépression et tout ça. J'étais obligé de demander de l'aide à... des gens que je connais. »

Tableau 10 : Indicateurs de santé, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	Résidents légaux	sig.	Femmes	Hommes	sig.
État de santé auto-évalué¹				***			n.s.
Excellent ou très bon	72 (28.7)	95 (45.0)	529 (88.5)		116 (35.0)	51 (38.9)	
Poly-morbidité²				n.s.			**
≥3 maladies chroniques	54 (21.5)	27 (12.7)	---		69 (20.8)	12 (9.2)	

¹ Santé excellente ou très bonne versus santé bonne, médiocre ou mauvaise.

² Maladies chroniques=asthme, maladie des poumons, du cœur, hypertension, maladie cérébrale, maladie des articulations, du dos, du cou, diabète, cholestérol, ostéoporose, allergie, maladie du foie, des reins.

Comparativement à la dépression, une proportion un peu moindre de participant.es rapporte des symptômes d'anxiété tels que mesurés par l'échelle GAD-7 (Spitzer, Kroenke, et al., 2006). Cependant, comme pour la mesure précédente, les migrant.es invisibles et les femmes sont plus souvent et sévèrement affecté.es.

Environ un quart des participant.es rapporte souffrir de troubles du sommeil, particulièrement les migrant.es invisibles lorsqu'ils-elles sont interrogé.es au moyen de l'échelle PSQI (Mollaveya, Thurairajah, et al., 2016) (Tableau 11).

Ces prévalences élevées de dépression, d'anxiété et de troubles du sommeil confirment la vulnérabilité des migrant.es en situation précaire aux troubles de la santé mentale dans les pays occidentaux. Plusieurs hypothèses liées aux conditions de vie, de travail et à l'entourage social ont été évoquées comme facteurs contributifs à cet état de fait (Lindert, Ehrenstein, et al., 2009; Heeren, Wittmann, et al., 2014; Andersson, Hjern, et al., 2018). Nos données évoquent que la capacité de résilience de ces migrant.es est mise à mal sous l'effet du cumul de facteurs de risques et de stress.

Malgré la prévalence élevée de symptômes, seule une faible proportion de participant.es rapporte avoir reçu un diagnostic médical de dépression ou d'anxiété. Ceci peut s'expliquer par la faible demande de soins en santé mentale, leur fréquente expression sous forme de plaintes somatiques aspécifiques et la difficulté des médecins de premier recours à les identifier correctement (Fakhoury, Burton-Jeangros, et al., 2021).

Tableau 11 : Indicateurs de santé psychique, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	Résidents légaux	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Trouble dépressif (PHQ-9)				***			*
Pas de dépression	110 (44.0)	143 (67.5)	371 (62.7)		173 (52.1)	80 (61.5)	
Dépression légère	74 (29.6)	49 (23.1)	152 (25.7)		89 (26.8)	34 (26.2)	
Dépression modérée à sévère	66 (26.4)	20 (9.4)	69 (11.7)		70 (21.1)	16 (12.3)	
Anxiété généralisée (GAD-7)				***			**
Pas d'anxiété	139 (55.4)	157 (74.4)	--		197 (59.5)	99 (75.6)	
Anxiété légère	56 (22.3)	41 (19.4)	--		80 (24.2)	17 (13.0)	
Anxiété modérée à sévère	56 (22.3)	13 (6.2)	--		54 (16.3)	15 (11.5)	
Diagnostic préalable de maladie psychique par un médecin				***			n.s.
Diagnostic de dépression et/ou d'anxiété	65 (26.0)	19 (9.0)	--		64 (19.3)	20 (15.4)	
Qualité du sommeil (PSQI)				***			n.s.
Très bonne	49 (19.5)	67 (31.6)	--		84 (25.3)	32 (24.4)	
Assez bonne	121 (48.2)	120 (56.6)	--		173 (52.1)	68 (51.9)	
Mauvaise	69 (27.5)	19 (9.0)	--		65 (19.6)	23 (17.6)	
Très mauvaise	12 (4.8)	6 (2.8)	--		10 (3.0)	8 (6.1)	

L'obligation d'affiliation à l'assurance-maladie pour toute personne résidente en Suisse s'applique aux migrant.es sans statut légal dès le quatrième mois de séjour. Néanmoins, une vaste majorité des participant.es invisibles reste non assurée malgré une du-

rée moyenne de séjour de plus de huit ans (Tableau 12). Ceci s'explique essentiellement par les coûts élevés des primes d'assurance-maladie,⁶ mais également par une fréquente méconnaissance des droits et des obligations ainsi que des procédures permettant l'affiliation (Efionayi-Mäder, Schönenberger, et al., 2010). Chez les migrant.es visibles, la proportion se monte à 50%. Moins d'une personne assurée sur 10 (7.4%) touche un subside cantonal pour le paiement des primes d'assurance bien qu'elles remplissent très majoritairement les critères financiers d'éligibilité. Par contre, les 147 enfants mineurs vivant à Genève au sein des ménages des participant.es sont tou.tes assuré.es. En effet, les pratiques en vigueur dans le Canton facilitent grandement l'accès à un subside pour les enfants contrairement aux adultes.

Comparé.es à la population générale, les participant.es à l'étude consultent moins souvent un médecin (Tableau 12). Bien que les personnes visibles soient plus fréquemment assurées et déclarent plus souvent avoir un médecin de famille, elles ne sollicitent pas un nombre de consultations médicales plus élevé que les migrant.es invisibles. Le maintien d'une bonne santé et l'évitement de frais de soins sont des impératifs pour ces travailleur.euses en situation de précarité. La pression ressentie à l'idée d'avoir d'importants frais médicaux à payer est exprimée par ce participant de 40 ans, originaire d'Amérique latine :

« (Silence) le plus difficile... le côté santé déjà. Tu dois faire très attention. Pour ne pas dépenser, pour ne pas tomber malade... ça peut vite grimper à 5'000 francs le séjour à l'hôpital. Il ne faut pas faire des fractures et n'importe... il ne faut pas faire des bêtises, vous comprenez ? »

Néanmoins, et alors que les migrant.es invisibles ne sont que très peu couvert.es par une assurance-maladie, 78% ont consulté au cours de l'année, ce qui démontre la bonne accessibilité des services de soins dédiés à cette population à Genève. Les femmes

●
⁶ En 2018, le coût mensuel moyen d'une assurance-maladie incluant la couverture accident pour un adulte à Genève avec une franchise de 300 francs s'élevait à 470 francs.

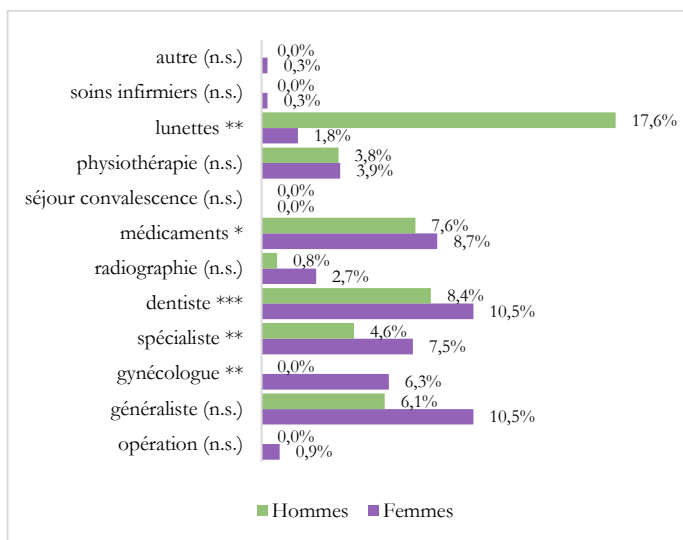
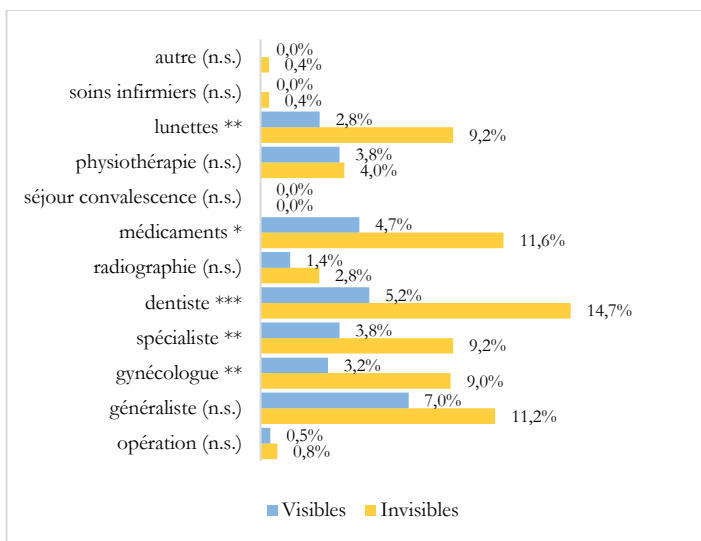
sont plus nombreuses à avoir consulté au moins une fois dans l'année. Par contre, parmi les participant.es ayant consulté, il n'y a pas de différence entre hommes et femmes et visibles et invisibles en termes de nombre de consultations annuelles (Tableau 12).

Le renoncement aux soins pour motif économique est fréquent, tout particulièrement chez les migrant.es invisibles et les femmes (Tableau 12). Les soins dentaires, les médicaments, les lunettes et les visites chez un médecin généraliste sont les prestations auxquelles les participant.es renoncent le plus souvent (Figure 17). Bien que la fréquence de renoncement soit plus faible dans la population générale (Wolff, Gaspoz, et al., 2011), les catégories de prestations auxquelles les personnes renoncent sont comparables.

Tableau 12 : Accès et recours au système de soins, n (%)

N=464	Invisibles	Visibles	Résidents légaux	sig.	Femmes	Hommes	sig.
Affiliation à une assurance maladie	33 (13.1)	106 (50.0)		- ***	97 (29.2)	42 (32.1)	n.s.
Ayant un médecin de famille	61 (24.3)	100 (47.4)	538 (89.8)	***	113 (34.0)	48 (36.9)	n.s.
Au moins une consultation chez un médecin (excepté dentiste)	192 (78.0)	151 (71.2)	503 (84.4)	***	266 (81.1)	77 (59.2)	***
Nombre de consultations chez un médecin au cours de l'année, (moyenne, écart-type)	4.8 (6.1)	4.3 (6.0)	5.8 (9.3)	*	4.4 (5.3)	5.2 (8.1)	n.s.
Renoncement aux soins pour motif économique	85 (34.0)	39 (18.5)		- ***	100 (30.1)	24 (18.6)	**

Figure 17: Types de soins auxquels les participant.es renoncent pour motif économique



Les données démontrent le lien étroit entre conditions de vie et d'emploi pénibles d'une part et la santé d'autre part. Elles illustrent la présence de maladies chroniques qui tendent à se cumuler à un âge précoce, particulièrement chez les femmes. La santé mentale est particulièrement affectée et souvent insuffisamment prise en charge par le milieu médical. Malgré ces besoins de soins, l'utilisation de système de santé est limitée non seulement en lien avec le fréquent défaut d'affiliation à l'assurance-maladie, mais également en raison de la crainte de la charge financière liée aux soins et du faible accès au subsidé d'assurance-maladie pour les personnes éligibles. Cela engendre un renoncement aux soins particulièrement marqué dans le groupe des femmes et des migrant.es invisibles.

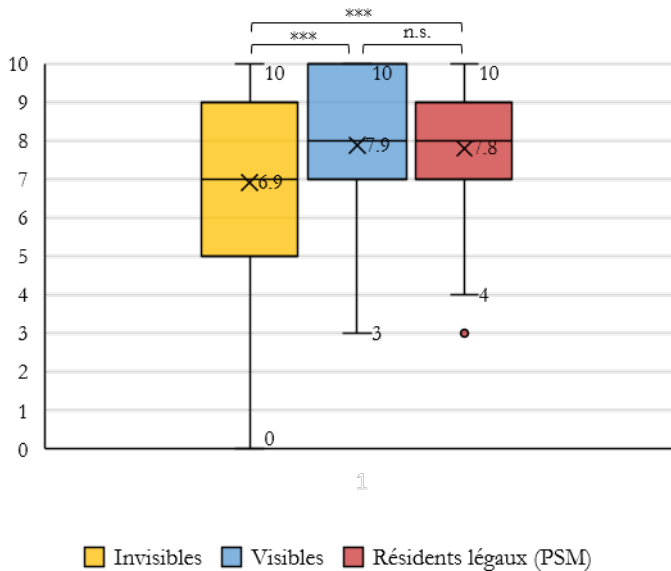
QUALITÉ DE VIE

Mesurer la qualité de vie prend en considération le point de vue des personnes sur leur situation de vie. En effet, au-delà des indicateurs relatifs aux conditions de vie décrits précédemment, l'évaluation du bien-être permet de prendre en compte la variabilité des attentes des personnes, façonnées par leur contexte de socialisation, mais aussi par leurs efforts pour améliorer leurs opportunités. Ainsi, on sait que le choix de migrer est soutenu par des aspirations pour une vie meilleure (Burton-Jeangros, Duvoisin, et al., 2021).

Il est donc important de s'intéresser à comment les personnes migrantes évaluent la transformation de leurs circonstances de vie et donc leur niveau de bien-être. Les données révèlent que la qualité de la vie en général est aussi élevée chez les migrant.es devenu.es visibles que dans le reste de la population vivant à Genève (Figure 18). Si les migrant.es invisibles estiment leur qualité de vie à un niveau inférieur, elle reste cependant relativement élevée en moyenne (6.9 sur une échelle de 0 à 10). Les femmes rapportent une satisfaction avec la vie plus élevée que les hommes (moyenne de 7.5 contre 7.0).

Le niveau de satisfaction est également élevé par rapport à différents domaines de la vie. Les participant.es sont ainsi globalement satisfait.es de leur situation de vie en ce qui concerne leur entourage, avec des scores élevés et proches entre les deux groupes de migrant.es et les résident.es légaux.les (7.9 et 8.4). Les écarts sont aussi assez peu marqués en ce qui concerne les conditions d'emploi, les invisibles exprimant le plus d'insatisfaction (6.3), alors que les visibles et les résidents légaux se situent au même niveau (7.3 et 7.4), sans différences en fonction du sexe.

Figure 18 : Satisfaction de la vie en général selon le statut légal (échelle de 0 à 10)



Les résultats sont plus contrastés en ce qui concerne le logement et la situation financière, ce qui reflète les difficultés majeures rencontrées par les migrant.es sans-papiers décrites précédemment. Ainsi en ce qui concerne les conditions de logement, les personnes invisibles sont les moins satisfaites (6.4 en moyenne), suivies de celles qui sont en voie de régularisation (7.1 en

moyenne) et des résident.es légaux.les qui sont les plus satisfait.es (7.8 en moyenne) (Figure 19), sans écart notable entre les femmes et les hommes. C'est au niveau de la satisfaction financière que les scores sont les plus bas, suivant à nouveau un gradient entre les migrant.es invisibles (4.4), les migrant.es visibles (5.8) et les résident.es légaux.les (6.6) (Figure 20). Sur ce plan les femmes sont un peu plus satisfaites que les hommes (5.2 contre 4.6), alors même qu'elles gagnent moins que les ceux-ci en moyenne.

Figure 19 : Satisfaction des conditions de logements selon le statut légal (échelle de 0 à 10)

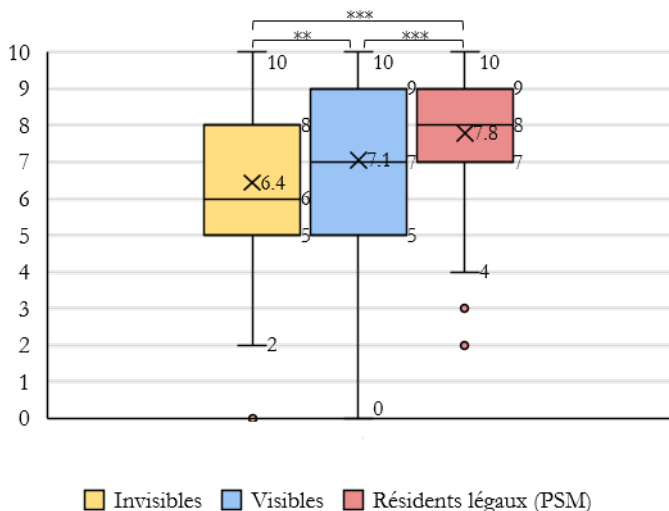
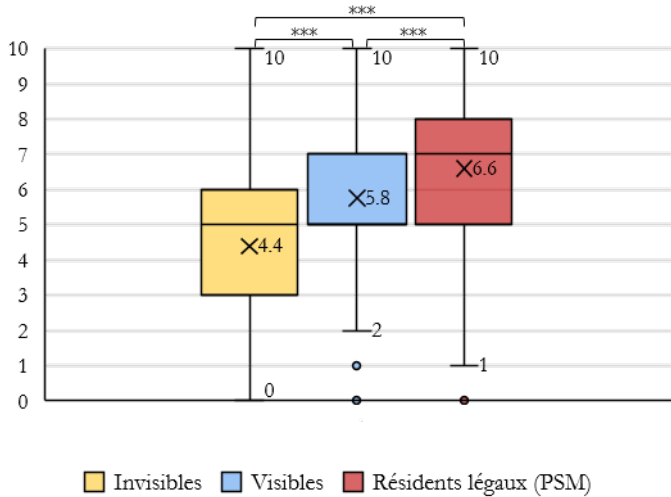
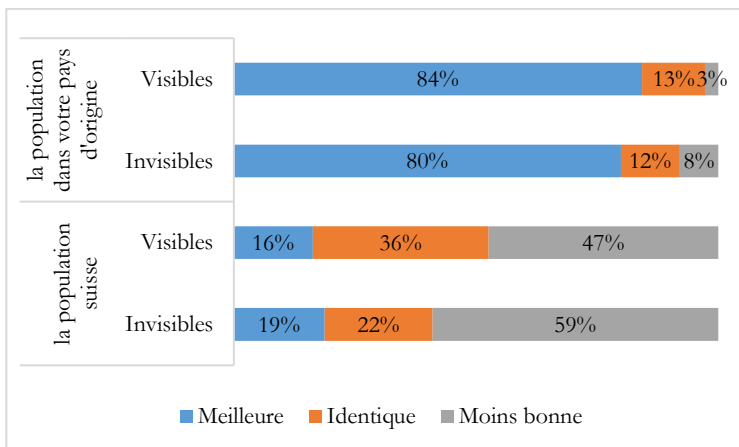


Figure 20 : Satisfaction de la situation financière selon le statut légal (échelle de 0 à 10)



Considérant qu'au cours du processus de migration, les personnes migrantes se comparent d'abord aux personnes dans leur pays d'origine, puis progressivement aussi à celles vivant dans le pays de destination (Hendriks and Bartram, 2019), nous avons demandé aux participant.es de comparer leur qualité de vie par rapport à ces deux contextes. Tant les migrant.es sans-papiers que celles et ceux en voie de régularisation estiment avoir une qualité de vie bien meilleure que celle des personnes dans leur pays d'origine (Figure 21). Si la plupart pensent que leur vie est moins bonne que celle de la population vivant en Suisse, la moitié des migrant.es visibles estiment que leur qualité de vie est aussi bonne ou meilleure que celle de la population helvétique.

Figure 21 : Comparaisons en matière de qualité de vie



Des éléments mentionnés de manière récurrente dans les entretiens qualitatifs aident à comprendre ce niveau élevé de satisfaction avec la vie. Le sentiment de liberté a ainsi été évoqué, notamment par des femmes :

« En fait, comment dire, quand je suis rentrée ici en Suisse, c'était tout différent. C'était rien à voir comme chez moi. Par exemple je me suis sentie, par exemple « libre ». Donc ça j'ai trop aimé, je me suis dite « bon, je suis là maintenant je vais bouger », j'ai commencé à faire des petits boulots avec des copines que j'ai rencontrées aussi ici. Après j'ai rencontré mon copain et voilà, j'ai aimé, je me suis dite « j'aime bien ici, ça me plaît... » et voilà. » (Femme, 31 ans, Amérique latine)

La stabilité politique et économique de la Suisse, ainsi que le fait de s'y sentir en sécurité, sont valorisés par rapport aux violences et difficultés financières omniprésentes dans le pays d'origine :

« Ici je me sens, même quand j'étais clandestine je me sentais plus libre que là-bas. Là-bas c'est la violence, les problèmes de danger, et tous les soucis que j'ai eus. Je n'avais pas de liberté. Quand je suis arrivée ici, j'ai retrouvé ça, donc ça comptait beaucoup pour moi.

Indépendamment du travail et des autres problèmes mineurs que j'avais ici. Pour moi être clandestine c'était le moindre souci. Parce que je vivais bien quand même. » (Femme, 56 ans, Amérique latine)

Des participant.es ont relevé leur capacité à répondre à leurs besoins de base, ce qui suffit à justifier leur parcours et accepter les difficultés rencontrées en Suisse :

« La Suisse, c'était facile pour moi. Au sens où même si je n'avais pas le [permis] ... ma situation a toujours été bonne. Avec, ou sans. Par exemple... je n'ai jamais été malade et je pouvais payer mon loyer. Je pouvais occuper 1 ou 2 jobs au moins et je pouvais payer mon loyer et maintenir mon appartement. » (Femme, 41 ans, Afrique)

En même temps, les relations économiques entretenues avec le pays d'origine les confortent également dans leur choix. Ainsi la capacité à soutenir les proches resté.es au pays, en assurant l'éducation des enfants, en améliorant leurs conditions de vie et l'accès aux soins médicaux des membres de la famille a été mise en avant. Cette femme de 38 ans originaire d'Asie explique ceci par rapport à ses parents :

« Quel était l'effet du fait que vous pouviez envoyer de l'argent à votre famille ? Qu'est-ce qui a changé dans les conditions de vie de votre famille en [pays d'Asie] ? Heum... j'ai pu améliorer notre maison. La maison de mes parents. Comme ça ils ne sont pas inquiets quand il pleut. Et... en ce qui concerne les conditions de vie, comme lorsque mes parents tombent malades, au moins on peut les emmener à l'hôpital. On peut les y emmener. Parce que mon père a eu un AVC et nous l'avons emmené à l'hôpital, mais si nous n'avions pas eu l'argent, il aurait pu mourir. Donc... ça les aide, dans tous les domaines. Mes parents sont contents de pouvoir acheter... de la nourriture, ils peuvent manger ce qu'ils veulent. Parce que je leur donne de l'argent [rigole]. Et ... mes parents sont très reconnaissants [...] ils ne sont pas extravagants. Ils veulent juste ... une vie simple. Juste... heum pas se sentir riches, mais au moins il y a de l'amélioration. »

Des participant.es ont souligné être fier.ères de leurs accomplissements, en dépit des difficultés liées à la vie sans-papiers. Comme le dit cette participante :

« Donc je me sens fière d'être à Genève, fière d'avoir appris le français, fière d'avoir ramené mon fils. Quand même, même si la période ça a été difficile d'être sans permis de séjour, je me sens bien quand même. Parce que j'ai réussi beaucoup de choses. Oui. » (Femme, 29 ans, Amérique latine)

Cette fierté est aussi parfois portée par la famille restée au pays, et renforcée par le fait d'avoir obtenu un permis de séjour.

Ces résultats relatifs à la qualité de vie suggèrent qu'un grand nombre des migrant.es économiques sans-papiers font un bilan positif de leur choix de migrer, les bénéfices étant jugés importants tant sur le plan personnel que pour les proches. Ils confirment l'importance de prendre en compte des données sur l'évaluation subjective du bien-être dans les enquêtes de population, car elles viennent compléter les indicateurs relatifs aux conditions objectives. Néanmoins, elles ne doivent pas pour autant amener à considérer que la situation des migrant.es sans-papiers n'est pas problématique, car elle le reste en comparaison aux conditions de vie de la population vivant dans le canton de Genève.

CONCLUSION

Les données de la première vague de l'étude Parchemins permettent de décrire plusieurs facettes de la vie des migrant.es sans-papiers et en voie de régularisation à Genève. Au-delà de la diversité des parcours migratoires et des configurations familiales ayant conduit les participant.es à vivre à Genève sans-papiers pour une longue période, les données révèlent des points communs dans leurs parcours, mais aussi les écarts entre leurs conditions de vie et celles de la population locale.

Avant de proposer une synthèse des principaux résultats, il est important d'évoquer certains écueils rencontrés dans la conduite de l'étude Parchemins. Premièrement, les données récoltées apportent sans conteste des connaissances originales en Suisse et en Europe sur les conditions de vie des migrant.es économiques sans-papiers, présent.es dans tous les pays, mais restant le plus souvent très mal connu.es. Nous avons pu recruter un échantillon relativement diversifié à travers différents canaux et qui s'avère proche des observations de terrain par les professionnel.les de la santé et les partenaires associatifs. Cependant, il reste évidemment impossible d'évaluer la représentativité de cet échantillon en l'absence de données systématiques sur cette population. Par ailleurs, nous avons pu documenter la situation de celles et ceux qui sont parvenu.es à rester à Genève en dépit des difficultés rencontrées, à savoir que ce sont les plus motivé.es, les plus résilient.es et/ou celles et ceux qui ont été le plus épargné.es par les contrôles d'identité. De plus, il est connu que de nombreux.ses migrant.es sans-papiers retournent volontairement dans leur pays en raison des contraintes de la vie à Genève et que certaines catégories de migrant.es sont davantage exposées aux contrôles d'identité et au risque d'expulsion (Schwarz, 2016). Autrement dit, si les données

sont importantes et originales, elles n'apportent des connaissances que sur les personnes que nous avons pu mobiliser à participer à l'étude Parchemins et dont les ressources, les compétences et l'appartenance à des catégories de migrant.es moins exposé.es à la répression, ont permis de résider de nombreuses années en Suisse.

Deuxièmement, l'étude a saisi l'opportunité d'un programme pilote de régularisation pour développer un projet adoptant le format d'une expérimentation naturelle. Il s'agissait ainsi de suivre une cohorte de personnes en partant du principe que, selon les engagements de l'Opération Papyrus, les migrant.es en voie de régularisation recevraient leur permis de séjour 3 à 6 mois après la demande, soit entre la première et la deuxième vague de récolte des données. Il était ainsi prévu d'évaluer les écarts entre les migrant.es régularisé.es et ceux et celles restant sans-papiers. Mais c'était sans compter sur les retards administratifs dans la gestion des dossiers, qui ont conduit de nombreux.ses demandeur.ses à attendre leur permis bien au-delà du délai annoncé, avec quelques-un.es d'entre eux et elles étant encore dans l'attente de leur permis en 2021. Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 s'est invitée dans le parcours du projet début 2020, venant bouleverser la vie des migrant.es économiques précaires comme nous l'avons documenté lors du premier confinement en 2020 (Burton-Jeangros, Duvoisin, et al., 2020; Duvoisin, Jackson, et al., 2022). Ces éléments affectent la comparaison initialement prévue entre les nouvellement régularisé.es et les sans-papiers que nous allons mettre en œuvre dans la suite de l'étude Parchemins. Les données présentées ici offrent donc une image de la situation des migrant.es économiques sans-papiers au moment de la mise en place de l'Opération Papyrus et avant la pandémie de COVID-19.

Les résultats soulignent les difficultés rencontrées dans les domaines du logement, de l'intégration sociale et des conditions de travail. Le manque de permis de séjour expose à des abus de la part de logeur.ses et d'employeur.ses, qui profitent de l'absence de protection des migrant.es économiques sans-papiers. Pour ces dernier.ères, la crainte d'être identifié.es comme étant sans-papiers

limite les activités de loisirs et contraint leur vie sociale et sentimentale (Sigona, 2012; Pila, 2016). En même temps, les activités organisées par les associations et les communautés d'appartenance (églises, activités sportives, etc.) offrent des opportunités importantes de sortir de l'isolement, tout en maintenant ces personnes dans des lieux et activités séparées du reste de la société genevoise.

Comme on peut s'y attendre, les épreuves liées à l'absence de statut légal ont des conséquences sur l'état de santé de ces migrant.es qui se disent en moins bonne santé que les résident.es légaux.les, rapportent des maladies chroniques et présentent des troubles sur le plan psychique clairement plus fréquemment que la population générale. Toutefois la capacité de travailler et donc de gagner un salaire étant le moteur de leur projet migratoire, la maladie ne les empêche pas de travailler et ne les conduit pas à contester leurs conditions d'emploi. De plus, leur capacité à accéder au système de soins est moindre que celle de la population locale, sauf pour les enfants, avec le risque de laisser des problèmes de santé se dégrader sérieusement avant d'être pris en charge.

Les données relatives aux conditions de vie soulignent des différences entre les hommes et les femmes qui reflètent d'ailleurs des rapports de genre hiérarchisés à l'échelle globale. Les femmes qui travaillent plus souvent dans le secteur de l'économie domestique sont moins bien payées et exposées à des conditions pénibles de travail. Comme celles-ci prennent place dans la sphère privée des foyers, elles sont plus particulièrement difficiles à contester. Les femmes vont plus souvent chez le médecin, reflétant leur plus grande charge en termes de maladies chroniques et troubles de la santé psychique, par ailleurs elles renoncent plus aux soins que les hommes. La dimension genrée des trajectoires de migration économique sans-papiers se traduit donc par des conditions de vie particulièrement difficiles pour les femmes vivant à Genève sans statut légal, en même temps elles apportent une contribution essentielle à l'économie domestique locale (World Health Organization, 2017). On peut considérer que la mise en place de l'Opération Papyrus, visant en particulier les travailleuses du secteur do-

mestique, vient ainsi reconnaître le mérite de ces migrantes (Chauvin and Garcés-Masareñas, 2014), socialement mieux tolérées que d'autres groupes de sans-papiers.

Par ailleurs, les résultats montrent que les migrant.es que nous avons ici qualifié.es de visibles connaissent des conditions de vie et de santé meilleures que celles et ceux sans-papiers. Autrement dit, le fait de remplir les critères d'obtention d'un permis de séjour se révèle favorable sur plusieurs plans. Il est probable que ces écarts reflètent le processus de sélection permettant aux migrant.es sans-papiers les moins précaires de déposer une demande de régularisation, puisqu'il faut attester d'une présence plus longue, d'un emploi et d'un revenu assurant l'indépendance financière.

La prise en compte de la qualité de vie des personnes ayant longtemps vécu sans statut légal met en avant leurs conceptions de la vie et leurs attentes face à celle-ci. Les résultats suggèrent que ces attentes ne sont pas les mêmes que celles d'une population qui n'a pas connu un parcours de migration. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que pour ces personnes le fait de juger leurs conditions de vie comme étant satisfaisantes, voire bonnes, notamment par comparaison avec la situation au pays d'origine, leur permet d'accepter les difficultés et de rendre légitime leur choix de la migration. Les résultats soulignent ainsi la capacité des migrant.es sans-papiers à affronter les épreuves, au nom des bénéfices de leurs parcours, tant en raison de la liberté et la sécurité gagnées en Suisse que des possibilités de soutien des proches resté.es au pays d'origine dont les conditions de vie sont rendues meilleures par le travail pénible réalisé par l'un ou l'une des leurs dans le canton de Genève.

La capacité des personnes rencontrées à considérer leur situation à Genève comme étant satisfaisante à leurs propres yeux ne suffit toutefois pas à la rendre acceptable du point de vue des standards locaux. Leur présence étant en contradiction avec la loi, ces personnes se trouvent dans une situation rendant particulièrement difficile une mobilisation autour de leurs droits, qui de plus demande du temps et les expose. Ceci met en avant le rôle crucial

des partenaires associatifs qui ont en effet conduit les négociations ayant permis d'aboutir à l'Opération Papyrus et qui aujourd'hui continuent d'accompagner les candidat.es à la régularisation dans les étapes de la procédure administrative. Le rôle des syndicats genevois dans le domaine de l'économie domestique peut également être souligné (Guex, 2021).

L'accès à un permis de travail permet non seulement d'obtenir des droits, mais aussi une reconnaissance sociale avec une présence désormais légitime dans le canton de Genève. À côté de ces avantages de la régularisation, celle-ci apporte néanmoins des contraintes notamment financières avec la souscription à l'assurance-maladie qui se généralise, le paiement des impôts et charges sociales (et parfois d'arriérés dans ces domaines), les voyages de retour au pays désormais possibles et attendus par les proches. Par ailleurs si le permis donne accès au marché du travail genevois dans son ensemble, la concurrence y est forte et la capacité à faire valoir les compétences acquises et les diplômes obtenus il y a relativement longtemps dans le pays d'origine ne va pas de soi. Les données longitudinales récoltées dans l'étude Parchemins, qui seront valorisées dans les prochaines publications du projet, visent ainsi à évaluer les conséquences de l'obtention d'un permis de séjour, mais aussi l'ambivalence suscitée par le nouveau statut obtenu.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahonen EQ, Porthé V, Vazquez ML, Garcia AM, Lopez-Jacob MJ, Ruiz-Frutos C, Ronda-Perez E, Benach J, Benavides FG for the ITSAL Project* (2009), A qualitative study about immigrant workers' perceptions of their working conditions in Spain, *Journal of Epidemiology & Community Health*, 63(11), pp. 936–942.
- Andersson Lena MC, Hjern Anders et Ascher Henry (2018), Undocumented adult migrants in Sweden: mental health and associated factors, *BMC Public Health*, 18(1), pp. 1369.
- Benach Joan, Muntaner Carles, Delclos Carlos, Menéndez María et Ronquillo Charlene (2011), Migration and “Low-Skilled” Workers in Destination Countries, *PLoS Medicine*, 8(6), pp. e1001043.
- Bertrand Anne-Laure (2020), *Dans la jungle des permis de séjour. Parcours administratifs et intégration professionnelle des réfugiés en Suisse*, Seismo Verlag, Sozialwissenschaften und Gesellschaftsfragen AG, [en ligne], <https://www.seisimoverlag.ch/de/daten/dans-la-jungle-des-permis-de-sejour/>, (accessed 23 December 2021).
- Bryceson Deborah Fahy (2019), Transnational families negotiating migration and care life cycles across nation-state borders, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(16), pp. 3042–3064.
- Burton-Jeangros Claudine, Duvoisin Aline, Lachat Sarah, Consoli Liala, Fakhoury Julien et Jackson Yves (2020), The Impact of the Covid-19 Pandemic and the Lockdown on the Health and Living Conditions of Undocumented Migrants and Migrants Undergoing Legal Status Regularization, *Frontiers in Public Health*, 8, pp. 940.
- Burton-Jeangros Claudine, Duvoisin Aline, Consoli Liala, Fakhoury Julien et Jackson Yves (2021), The well-being of newly regularized migrant workers: Determinants of their satisfaction with life as compared to undocumented migrant workers and regular local residents, *Comparative Migration Studies*, 9(1), pp. 42.

Castañeda Heide, Holmes Seth M, Madrigal Daniel S, Young Maria-Elena DeTrinidad, Beyeler Naomi et Quesada James (2015), Immigration as a Social Determinant of Health, *Annual Review of Public Health*, 36(1), pp. 375–392.

Chauvin Pierre, Parizot Isabelle et Simonnot Nathalie (2009), *Access to healthcare for undocumented migrants in 11 European countries*, Paris: Médecins du monde, European Observatory.

Chauvin, Pierre, Simonnot Nathalie, Vanbiervliet Frank, Vicart Marie et Vuilleremoz Cécile (2014), *Access to healthcare for people facing multiple vulnerability factors in 27 cities across 10 countries. Report on the social and medical data gathered in 2013 in eight European countries, Turkey and Canada*, Paris: Médecins du monde International Network.

Chauvin Sébastien, Garcés-Masareñas Blanca et Kraler Albert (2013), Working for Legality: Employment and Migrant Regularization in Europe, *International Migration*, 51(6), pp. 118–131.

Chauvin Sébastien et Garcés-Masareñas Blanca (2014), Becoming Less Illegal: Deservingness Frames and Undocumented Migrant Incorporation: Becoming Less Illegal, *Sociology Compass*, 8(4), pp. 422–432.

Cloos Patrick, Ndao Elhadji Malick, Aho Josephine, Benoît Magalie, Fillool Amandine, Munoz-Bertrand Maria, Ouimet Marie-Jo, Hanley Jill et Ridde Valéry (2020), The negative self-perceived health of migrants with precarious status in Montreal, Canada: A cross-sectional study, *PLoS One*, 15(4), pp. e0231327.

Confédération suisse (2020), *Pour un examen global de la problématique des sans-papiers. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat de la Commission des institutions politiques du Conseil national du 12 avril 2018 (18.3381)*, Berne, [en ligne], <https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2018/20183381/Bericht%20BR%20F.pdf>.

Consoli Liala, Burton-Jeangros Claudine et Jackson Yves (2022), Quand la conception des possibles s’élargit : aspirations et futurs imaginés des sans-papiers candidat·es à la régularisation, *Swiss Journal of Sociology*, 48(2), pp. 353–376.

Duvoisin Aline, Jackson Yves, Burton-Jeangros Claudine, Consoli Liala, Fakhoury Julien et Lachat Sarah (2022), Confinement et conditions de vie des migrant·es sans-papiers ou récemment régularisé·es à Genève, In: , *COVID-19 : Les politiques sociales à l’épreuve de la pandémie*, Zürich & Genève: Seismo.

Efionayi-Mäder Denise, Schönenberger Silvia et Steiner Ilka (2010), *Visages des sans-papiers en Suisse: évolutions 2000-2010*, Berne: Commission fédérale pour les questions de migration.

Fakhoury Julien (2018), *L'Opération Papyrus : Analyse historique et politique d'un processus de décriminalisation des sans-papiers*, mémoire de master en socio-économie, Genève: Université de Genève.

Fakhoury Julien, Burton-Jeangros Claudine, Consoli Liala, Duvoisin Aline, Courvoisier Delphine et Jackson Yves (2021), Mental health of undocumented migrants and migrants undergoing regularization in Switzerland: a cross-sectional study, *BMC Psychiatry*, 21(1), pp. 175.

Ferro-Luzzi Giovanni, Duvoisin Aline et Fakhoury Julien (2019), *Évaluation du projet pilote Papyrus relatif à la régularisation des travail-leurs sans statut légal à Genève*, Genève.

Garcés-Mascareñas Blanca (2010), Legal production of illegality in a comparative perspective. The cases of Malaysia and Spain, *Asia Europe Journal*, 8(1), pp. 77–89.

Guex Romain (2021), *Syndicalisme aux marges du salariat: le cas du secteur de l'économie domestique genevois*, mémoire de master en socio-économie, Genève: Université de Genève, [en ligne], <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:156147>.

Hargreaves Sally, Rustage Kieran, Nellums Laura, Pocock Nicola, Devakumar Delan, McAlpine Alyce, Aldridge Robert, Abubakar Ibrahim, Kristensen Kristina, Himmels Jan, Friedland Jon et Zimmermann Kathy (2019), Occupational health outcomes among international migrant workers: a systematic review and meta-analysis, *The Lancet Global Health*, 7, pp. e872–82.

Heeren Martina, Wittmann Lutz, Ehlert Ulrike, Schnyder Ulrich, Maier Thomas et Müller Julia (2014), Psychopathology and resident status – comparing asylum seekers, refugees, illegal migrants, labor migrants, and residents, *Comprehensive Psychiatry*, 55(4), pp. 818–825.

Hendriks Martijn et Bartram David (2019), Bringing Happiness Into the Study of Migration and Its Consequences: What, Why, and How?, *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 17(3), pp. 279–298.

Idler Ellen et Benyamini Yael (1997), Self-rated health and mortality: a review of twenty-seven community studies, *J Health Soc Behav*, 38, [en ligne], <http://dx.doi.org/10.2307/2955359>.

International Organization for Migration (2016), *Global Migration Trends Factsheet*, [en ligne], <http://gmdac.iom.int/global-migration-trends-factsheet>, (accessed 13 December 2021).

International Organization for Migration (2020), *World Migration Report*, Geneva, Switzerland.

Jackson Yves (2009), International migration: global issue, local impact: the example of two parasites, *Revue médicale suisse*, 5(202), pp. 1022–1025.

Jackson Yves, Paignon Adeline, Wolff Hans et Delicado Noelia (2018), Health of undocumented migrants in primary care in Switzerland, *PLoS One*, 13(7), pp. e0201313.

Jackson Yves, Courvoisier Delphine S, Duvoisin Aline, Ferro-Luzzi Giovanni, Bodenmann Patrick, Chauvin Pierre, Guessous Idris, Wolff Hans, Cullati Stéphane et Burton-Jeangros Claudine (2019), Impact of legal status change on undocumented migrants' health and well-being (Parchemins): protocol of a 4-year, prospective, mixed-methods study, *BMJ Open*, 9(5), pp. e028336.

Jauhiainen Jussi S et Tedeschi Miriam (2021), *Undocumented Migrants and their Everyday Lives: The Case of Finland*, IMISCOE Research Series, Cham: Springer International Publishing, [en ligne], <https://link.springer.com/10.1007/978-3-030-68414-3>, (accessed 13 December 2021).

Kraler Albert (2009), *Regularisation: A misguided option or part and parcel of a comprehensive policy response to irregular migration?*, IMISCOE Working Paper.

Kraler Albert (2019), Regularization of Irregular Migrants and Social Policies: Comparative Perspectives, *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 17(1), pp. 94–113.

Kroenke Kurt, Spitzer Robert L, Williams Janet BW et Löwe Bernd (2010), The Patient Health Questionnaire Somatic, Anxiety, and Depressive Symptom Scales: a systematic review, *General Hospital Psychiatry*, 32(4), pp. 345–359.

Kuehne Anna, Huschke Susann et Bullinger Monika (2015), Subjective health of undocumented migrants in Germany – a mixed methods approach, *BMC Public Health*, 15(1), pp. 926.

Lindert Jutta, Ehrenstein Ondine S von, Priebe Stefan, Mielck Andreas et Brähler Elmar (2009), Depression and anxiety in labor migrants and refugees – A systematic review and meta-analysis, *Social Science & Medicine*, 69(2), pp. 246–257.

Mollayeva Tatyana, Thurairajah Pravheen, Burton Kirsteen, Mollayeva Shirin, Shapiro Colin M et Colantonio Angela (2016), The Pittsburgh sleep quality index as a screening tool for sleep dysfunction in clinical and non-clinical samples: A systematic review and meta-analysis, *Sleep Medicine Reviews*, 25, pp. 52–73.

Morlok Michael, Oswald Andrea, Meier Harald, Efronayi-Mäder Denise, Ruedin Didier, Bader Dina et Wanner Philippe (2015), *Les sans-papiers en Suisse en 2015*, Basel: B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung.

Pelizza Annalisa, Milan Stefania and Lausberg Yoren (2021), Understanding migrants in COVID-19 counting: Rethinking the data-(in)visibility nexus, *Data & Policy*, 3, pp. e18.

Pew Hispanic Center (2013), *A Nation of Immigrants. A Portrait of the 40 Million, Including 11 Million Unauthorized*, Washington: Pew Research Center.

Pila Daniela (2016), “I’m Not Good Enough for Anyone”: Legal Status and the Dating Lives of Undocumented Young Adults, *Sociological Forum*, 31(1), pp. 138–158.

République et canton de Genève (2017), *Opération Papyrus*, Genève, [en ligne], <https://www.ge.ch/dossier/operation-papyrus>, (accessed 13 December 2021).

Schwarz Inga (2016), Racializing freedom of movement in Europe. Experiences of racial profiling at European borders and beyond, *movements*, 2(1).

Sebo Paul, Jackson Yves, Haller Dagmar M, Gaspoz Jean-Michel et Wolff Hans (2011), Sexual and Reproductive Health Behaviors of Undocumented Migrants in Geneva: A Cross Sectional Study, *Journal of Immigrant and Minority Health*, 13(3), pp. 510–517.

Sigona Nando (2012), ‘I have too much baggage’: the impacts of legal status on the social worlds of irregular migrants, *Social Anthropology*, 20(1), pp. 50–65.

Spitzer Robert L, Kroenke Kurt, Williams Janet BW et Löwe Bernd (2006), A Brief Measure for Assessing Generalized Anxiety Disorder: The GAD-7, *Archives of Internal Medicine*, 166(10), pp. 1092–1097.

Veenhoven Ruut (2000), The four qualities of life, *Journal of Happiness Studies*, 1(1), pp. 1–39.

Wingens Matthias, Windzio Michael, de Valk Helga et Aybek Can (eds.) (2011), *A Life-Course Perspective on Migration and Integration*, Dordrecht: Springer Netherlands, [en ligne], <http://link.springer.com/10.1007/978-94-007-1545-5>, (accessed 28 September 2021).

Wolff Hans, Epiney Manuella, Lourenco Ana P, Costanza Michael C, Delieutraz-Marchand Jacqueline, Andreoli Nicole, Dubuisson Jean-Ber-

nard, Gaspoz Jean-Michel et Irion Olivier (2008), Undocumented migrants lack access to pregnancy care and prevention, *BMC Public Health*, 8(1), pp. 93.

Wolff Hans, Gaspoz Jean-Michel et Guessous Idris (2011), Health care renunciation for economic reasons in Switzerland, *Swiss Medical Weekly*, 141, pp. w13165.

World Health Organization (2017), *Women on the move: migration, care work and health.*, [en ligne], <https://apps.who.int/iris/handle/10665/259463>, (accessed 19 February 2021).

Zentgraf Kristine M et Chinchilla Norma Stoltz (2012), Transnational Family Separation: A Framework for Analysis, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(2), pp. 345–366.

RÉFÉRENCES DE L'ÉTUDE PARCHEMINS

Pour une liste à jour des publications, consulter le site de l'étude:
<https://cigev.unige.ch/recherches/research-1/health/parchemins/>

Burton-Jeangros, C., Duvoisin, A., Consoli, L., Fakhoury, J. et Jackson Y. (2021). The wellbeing of newly regularized migrant workers: Determinants of their satisfaction with life as compared to undocumented migrants workers and regular local residents. *Comparative Migration Studies*, 9. doi: 10.1186/s40878-021-00244-2

Burton-Jeangros, C., Duvoisin, A., Lachat, S., Consoli, L., Fakhoury, J. et Jackson Y. (2020). The impact of the Covid-19 pandemic and the lockdown on the health and living conditions of undocumented migrants and migrants undergoing legal status regularization. *Frontiers In Public Health*, 8, 596887. doi: 10.3389/fpubh.2020.596887

Consoli Liala, Burton-Jeangros Claudine et Jackson Yves (2022), Quand la conception des possibles s'élargit : aspirations et futurs imaginés des sans-papiers candidat·e·s à la régularisation, *Swiss Journal of Sociology*, 48(2), pp. 353-376.

Duvoisin, A. (2020). Conséquences des mesures de confinement liées au COVID-19 sur les conditions de vie de migrants sans-papiers ou récemment régularisés à Genève. Genève: Université de Genève et Hôpitaux universitaires de Genève.

Duvoisin, A., Jackson, Y., Burton-Jeangros, C., Consoli, L., Fakhoury, J., & Lachat, S. (2022). Confinement et conditions de vie des migrant·es sans-papiers ou récemment régularisé·es à Genève. In Rosenstein, E., Mimouni, S. (dir) COVID-19: Les politiques sociales à l'épreuve de la pandémie. Zürich et Genève.

Fakhoury, J., Burton-Jeangros, C., Consoli, L., Duvoisin, A. et Courvoisier, D. & Jackson, Y. (2021). Mental health of undocumented migrants and migrants undergoing regularization in Switzerland: a cross-sectional

study. *BMC Psychiatry*, 21(1), p. 175. doi: 10.1186/s12888-021-03149-7

Fakhoury, J., Burton-Jeangros, C., Guessous I., Consoli, L., Duvoisin A. & Jackson, Y. (2021). Self-rated health among undocumented and newly regularized migrants in Geneva: a cross-sectional study. *BMC Public Health*, 21, p. 1198. doi: 10.1186/s12889-021-11239-0

Ferro-Luzzi, G., Duvoisin, A., Fakhoury, J. (2019). Evaluation du projet pilote Papyrus relatif à la régularisation des travailleurs sans statut légal à Genève. Genève: Institut de recherche appliquée en économie et gestion.

Jackson, Y., Courvoisier, D., Duvoisin, A., Ferro-Luzzi, G., Bodenmann, P., Chauvin, P., Guessous, I., et al. (2019). Impact of legal status change on undocumented migrants' health and well-being (Parchemins): protocol of a 4-year, prospective, mixed-methods study. *BMJ Open*, 9(5), e028336. doi:10.1136/bmjopen-2018-028336

Mémoires de master

Diallo, M. (2021). Enjeux éthiques autour de l'étude de personnes « vulnérables » : analyse critique & réflexive du dispositif de récolte de données quantitatives en face-à-face dans le cadre de l'étude parchemins sur les personnes migrantes sans papiers reconnus à Genève. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Socioéconomie.

Dones, I. (2019). Demographic and post-migration factors related to anxiety and depression symptoms among undocumented migrants in Geneva. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Sociologie.

Fakhoury, J. (2018). L'opération Papyrus : analyse historique et politique d'un processus de décriminalisation des sans-papiers. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Socioéconomie.

Guex, R. (2021). Syndicalisme aux marges du salariat: le cas du secteur de l'économie domestique genevois. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Socioéconomie.

Humerose, C. (2018). Représentations sociales de la santé. Comparaison entre migrants sans-papiers et résidents légaux. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Sociologie.

Lachat, S. (2020). How vulnerable migrants in Geneva cope (or don't cope) with the current COVID-19 crisis. London: London School of Hygiene and Tropical Medicine. MSc in Public Health.

Michel, A. (2018). Représentations et comportements des migrants sans papiers en matière d'accès et de recours aux services de santé. Une scoping review. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Santé globale.

Quijano, A. (2021). Framing the Swiss media discourse on operation Papyrus and undocumented migrants. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Sociologie.

Urrutia Rivas, D. (2021). Emploi et santé au travail des personnes régularisées, en procédure de régularisation ou non-régularisées. Genève: Université de Genève. Mémoire de Master en Santé globale.

Dans la même collection

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi et Robert Wegener.

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Àgi Földházi et Milena Chimienti.

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler.

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Sous la direction de Stefano Losa et Mélanie Battistini. Avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais et Manon Wettstein.

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti avec la collaboration de Laure Chiquet.

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet.

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet avec la collaboration de Jakob Eberhard.

Sociograph n°8, 2009, «*Nous, on soigne rien sauf des machines*». *Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler et Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor*. Mathilde Bourrier (Sociograph – Working Paper 6).

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden (Sociograph – Working Paper 7).

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative*. Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin.

Sociograph n°12, 2011, *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain*. Sous la direction de Sandro Cattacin et Agi Földhàzi.

Sociograph n°13, 2011, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sous la direction de Eric Widmer et Nicolas Favez. Avec Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan.

Sociograph n°14, 2012, *Les publics du Théâtre Forum Meyrin : Une étude à partir des données de billetterie*. Sami Coll, Luc Gauthier et André Ducret.

Sociograph n°15, 2013, *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*. Jenny Maggi, Dame Sarr, Eva Green, Oriane Sarrasin et Anna Ferro.

Sociograph n°16, 2014, *Institutions, acteurs et enjeux de la protection de l'adulte dans le canton de Genève*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Alexandre Pillonel, Clara Barrelet, Eline De Gaspari, Maxime Felder, Nuné Nikoghosyan et Isabela Vieira Bertho.

Sociograph n°17, 2015, *Recensions 1983-2013*, André Ducret. Avant-propos de Jacques Coenen-Huther.

Sociograph n°18, 2015, *Un lieu pour penser l'addiction. Evaluation de l'Académie des Dépendances*, Anne Philibert et Sandro Cattacin.

Sociograph n°19, 2015, *Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève*. Edité par Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc

Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti. Avec Guillaume Chillier, Monica Devouassoud, Lilla Hadji Guer, Sinisa Hadziabdic, Félix Luginbuhl, Angela Montano, Sonia Perego, Loïc Pignolo, Loïc Riom, Florise Vaubien et Regula Zimmermann.

Sociograph n°20, 2015, *La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Lucie Cinardo, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°21, 2015, *La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°22 a, 2015, *Sind Drogen gefährlich? Gefährlichkeitsabschätzungen psychoaktiver Substanzen*. Domenig Dagmar und Sandro Cattacin.

Sociograph n°22 b, 2015, *Les drogues sont-elles dangereuses ? Estimations de la dangerosité des substances psychoactives*. Domenig Dagmar et Sandro Cattacin. Traduction de Erik Verkooyen.

Sociograph n°23, 2016, *Malleable Minds? Teasing Out the Causal Effect(s) of Union Membership on Job Attitudes and Political Outcomes*. Sinisa Hadziabdic.

Sociograph n°24, 2016, *Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité*. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey.

Sociograph n°25, 2016, *Addictions et société : voyage au pays des ombres. Actes du colloque des 50 ans du GREA*. Edité par Anne Philibert, Géraldine Morel et Sandro Cattacin.

Sociograph n°26, 2017, *Complicity and Antagonism: Anthropological Views of Geneva*. Edited by Alessandro Monsutti, Françoise Grange Omokaro, Philippe Gazagne and Sandro Cattacin. With Savannah Dodd, Juliana Ghazi, Victoria Gronwald, Sarah Hayes, Aditya Kakati, Samira Marty, Linda Peterhans, Dagna Rams, Rosie Sims and drawings by Heather Suttor.

Sociograph n°27, 2016, *Begleitung von Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung im Spital. Ambivalenzen und Pragmatismus von Schnittstellen.* Anna Weber.

Sociograph 28, 2016, *"We're from Switzerland, that's a Chocolate Island in Sweden!" Comprendre l'indie rock du point de vue de six groupes suisses.* Loïc Riom.

Sociograph 29, 2016, *Le devenir professionnel des diplômés en sciences sociales entre 2005 et 2015.* Julien Ruey, Emilie Rosenstein, Rita Gouveia et Eric Widmer.

Sociograph n°30, 2017, *Viellissement et espaces urbains.* Edité par Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros et Loïc Riom. Avec Alizée Lenggenhager, Heber Gomez Malave, Martina von Arx, Michael Deml et Ndeye Ndao.

Sociograph n°31, 2017, *Voting for the Populist Radical Right in Switzerland: A Panel Data Analysis.* Dan Orsholits.

Sociograph n°32, 2017, *« C'est pas un boulot, c'est du business. » L'agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois.* Loïc Pignolo.

Sociograph n°33, 2017, *Le processus d'endettement dans le jeu excessif: d'une revue de la littérature à l'élaboration d'un modèle.* Anne Philibert, Géraldine Morel, Loïc Pignolo et Sandro Cattacin.

Sociograph n°34, 2017, *L'éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales.* Edité par Claudine Burton-Jeangros. Avec Claudine Burton-Jeangros, Maryvonne Charmillot, Julien Debonneville, Karine Duplan, Solène Gouilhers Hertig, Cornelia Hummel, Mauranne Laurent, Barbara Lucas, Andrea Lutz, Michaël Meyer, Lorena Parini, Loïc Riom, Sabrina Roduit, Claudine Sauvain-Dugerdil, Mélinée Schindler et Daniel Stoecklin.

Sociograph n°35, 2018, *La musique sous le regard des sciences sociales.* Edité par Loïc Riom et Marc Perrenoud. Avec Pierre Bataille, Sandro Cattacin, Nuné Nikoghosyan, Irene Pellegrini, Luca Preite, Pierre Raboud et Christian Steulet.

Sociograph n°36, 2018, *La police en quête de transversalité. Chroniques de la réforme de la police genevoise de 2016*. Edité par Mathilde Bourrier et Leah Kimber. Avec Camila Andenmatten, Laurence Dufour, Marine Fontaine, Aurélie Friedli et César Humerose.

Sociograph n°37, 2018, *Gérer les migrations face aux défis identitaires et sécuritaires*. Edité par Adèle Garnier, Loïc Pignolo et Geneviève Saint-Laurent. Avec Adèle Garnier, France Houle, Carla Mascia, Loïc Pignolo, Antoine Roblain, Geneviève Saint-Laurent, Djordje Sredanovic et Bob White.

Sociograph n°38, 2018, *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric Widmer.

Sociograph n°39, 2018, *Expériences de vieillissements en collectif agricole autogé-ré. Enjeux individuels et collectifs*, Elena Rocco.

Sociograph n°40, 2018, *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Myriam Girardin, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Eric Widmer.

Sociograph n°41, 2019, *Revue internationale des modèles de régulation du cannabis*. Anne Philibert et Frank Zobel.

Sociograph n°42, 2019, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Edité par Nathalie Blais, Marisa Fois et Antoine Roblain. Avec Hélène Awet Woldeyohannes, Julien Debonneville, Nawal Bensaïd, Nathalie Blais, Marisa Fois, Fiorenza Gamba, Adèle Garnier, France Houle, Laurent Licata, Loïc Pignolo, Annaelle Piva, Toni Ricciardi, Antoine Roblain, Josette St-Amour Blais et Anissa Tahri.

Sociograph n°43, 2019, *Sommeil des adolescents et rythmes scolaires*. Claudine Burton-Jeangros et Maxime Felder. Avec la participation de Marion Aberle, Nicolas Charpentier, Alison Do Santos, Iuna Dones, Melissa Mapatano, Auxane Pidoux et Johanna Yakoubian.

Sociograph n°44, 2020, *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Jean-Michel Bonvin, Eric Widmer, Liala Consoli et Regula Zimmermann.

Sociograph n°45, 2020, *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*. Edité par Marta Roca i Escoda, Claudine Burton-Jeangros, Pablo Diaz et Ilario Rossi. Avec Sarah Bonnard, Margaux Bressan, Baptiste Brodard, Michael Cordey, Louise Déjeans, Eline De Gaspari, Valentine Duhant, Lucile Franz, Laurent Paccaud, Aude Parfaite, Léa Sallenave et Carla Vaucher.

Sociograph n°46, 2020, *Les drogues dans tous leurs états*. Edité par Sandro Cattacin, Anne Philibert, Loïc Pignolo, Barbara Broers et Guillaume Rey. Avec Audrey Arnoult, Marie Crittin, Dagmar Domenig, Bengt Kayser, Michel Kokoreff, Alexandre Marchant, Christian Schneider et Marc-Henry Soulet.

Sociograph n°47, 2020, *Les modes de garde après séparation : conditions et conséquences sur les relations familiales*. Marie-Eve Zufferey, Myriam Girardin, Olga Ganjour et Clémentine Rossier.

Sociograph 48, 2020, *Prishtina la paradoxale ou l'innovation dans un environnement adverse*. Edité par Sandro Cattacin et Loïc Pignolo. Avec Zachariah Aebi, Priscilla Bellesia Mbuinzama, Karim Jowary, Ariane Levrat, Estelle Lligona, Matteo Marano, Alys Martin, Malaïka Nagel, Ravi Ramsahye, Sophie Ratcliff, Estelle Röthlisberger, Giordano Rumasuglia et Annabella Zamora. Postface de Rifat Haxhijaj.

Sociograph 49, 2020, *Les colonialismes suisses. Entretiens (Vol. I)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 50, 2020, *Les colonialismes suisses. Études (Vol. II)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 51, 2020, *La socioéconomie des politiques sociales au service des capacités. Études de cas dans le contexte genevois*. Édité par Jean-Michel Bonvin et Aris Martinelli. Avec Mathieu Amoos, Cora Beausoleil, Hamadoun Diallo, Caroline Dubath, Julien Fakhoury, Fabienne Fallegger, Romain Gauthier, Romain Guex, Rose Hirschi, Mélanie Hirt, Lionel Lambert, Krisana Messerli, Luca Perrig, Lucien Pfister, Jérémie Savoy et Hannah Wonta.

Sociograph 52, 2020, *Lieux et temps des rituels d'inclusion territoriale dans le Grand Genève*. Édité par Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Bernard Debarbieux. Avec Elise Barras, Leika Barthe, Florent Bolomey, Benjamin Bouele, Cyrille Chatton, Bruno Primo Da Silva, Tiffany Da Silva, Sven Favarger, Audrey Gagnaux, Laetitia Maradan, Simon Paratte, Thomas Rotunno, Olivier Waeber et Christina Zholdokova.

Sociograph 53, 2022, *Italiano on the road. Per i quartieri e le strade di Zurigo, Basilea e Ginevra*. Irene Pellegrini, Verio Pini e Sandro Cattacin.

Sociograph 54, 2022, *(In)former les patient.es à la recherche biomédicale : sociologie des documents d'information et de consentement*. Solène Gouilhers, Loïc Riom, Claudine Burton-Jeangros, Ainhoa Saenz Morales et Mathieu Amoos.

Sociograph 55, 2022, *Inventer le quotidien au temps du Covid-19 : communiquer, soigner et organiser*. Édité par Mathilde Bourrier, Michael Deml et Leah Kimber. Avec Jimmy Clerc, Océane Corthay, Margaux Dubois, Alexandrine Dupras, Lucas Duquesnoy, Fantine Gicquel, Katharina Jungo, Leah Kimber, Kamyar Kompani, Claudine Kroepfli, Kate de Rivero et Annabella Zamora.

Sociograph 56, 2022, *Décrochage scolaire et dynamiques familiales : Etat des lieux*. Eric Widmer, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin.

Sociograph 57 a, 2022, *Vivre et travailler sans statut légal à Genève : premiers constats de l'étude Parchemins*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 57 b, 2022, *Living and working without legal status in Geneva. first findings of the Parchemins study*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Toutes les publications se trouvent en ligne sous :
www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

En 2017, le canton de Genève a mis en place l'Opération Papyrus, une politique innovante de régularisation de migrant.es sans papiers. L'étude Parchemins a été initiée dans ce contexte en vue de mesurer les conséquences de l'accès à un permis de séjour sur la santé, le bien-être et les conditions de vie. Adoptant une approche combinant déterminants sociaux de la santé et parcours de vie, cette étude interdisciplinaire récolte des données quantitatives et qualitatives longitudinales en suivant une cohorte de personnes sur plusieurs années. Cette publication rend compte des résultats issus de la première vague de récolte de données. Ils permettent de décrire les caractéristiques et motivations des migrants économiques sans papiers vivant et travaillant dans le canton de Genève, leur situation familiale et sociale, leurs conditions de logement et d'emploi, ainsi que leur état de santé. Ces résultats viennent combler une lacune, car les données empiriques restent très lacunaires pour cette population, en Suisse comme en Europe.

Yves Jackson: professeur assistant, Service de médecine de premier recours – Hôpitaux Universitaires de Genève et Département de santé et médecine communautaire, Faculté de médecine, Université de Genève.

Claudine Burton-Jeangros: professeure ordinaire, Institut de recherches sociologiques et centre LIVES, Université de Genève.

Aline Duvoisin: postdoctorante, Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV) - centre LIVES, Université de Genève.

Liala Consoli: doctorante en sociologie, CIGEV - centre LIVES, Université de Genève.

Julien Fakhoury: doctorant en sociologie, CIGEV - centre LIVES, Université de Genève.